

ILETAIT1FOI

RELIGIONS
TOUT
SUR LE
MARIAGE

Introduction

La vie de couple hétérosexuelle a toujours été considérée comme la norme sociale par excellence. Historiquement, toute autre forme de relation amoureuse—qu’il s’agisse de triangles amoureux ou de couples ouverts—restait marginale et incomprise. Pourtant, ces dernières décennies, notre conception du couple a subi une transformation profonde. L’évolution socioculturelle influe directement sur notre manière de penser la relation à deux, redéfinissant ses fondements et ses attentes.

Autrefois, le mariage et la parentalité allaient de soi. Pour nos grands-parents, ces étapes étaient incontournables : on se mariait à l’église, puis l’on mettait au monde plusieurs enfants. La mortalité infantile était élevée, la nécessité de bras supplémentaires dans les familles paysannes justifiait des naissances nombreuses, et les guerres accroissaient le besoin démographique. Avoir des enfants était aussi une garantie pour l’avenir : ils représentaient une assurance vieillesse dans des sociétés où aucune protection sociale ne prenait en charge les personnes âgées.

Aujourd’hui, le contexte a radicalement changé. L’État-providence a pris le relais, et les enfants ne sont plus perçus comme une nécessité économique. La procréation n’est plus systématique, et le regard s’est déplacé : le couple est désormais au centre des préoccupations, les enfants venant après, une fois que l’on s’est assuré de la solidité de la relation. Face à la montée des divorces, la priorité est d’entretenir et de renforcer le lien conjugal avant de fonder une famille.

Les chiffres parlent d’eux-mêmes. Chaque année en France, environ 130

000 divorces sont prononcés, soit un ratio de 1,8 mariage pour un divorce. En conséquence, plus de 1,6 million d'enfants grandissent aujourd'hui dans des familles recomposées, et 600 000 adultes vivent avec les enfants de leur nouveau conjoint. Près de 8 % des familles françaises sont désormais recomposées, signe d'une mutation profonde du modèle traditionnel.

Un cadre de référence en mutation

Autrefois, la vision du couple était homogène, encadrée par une société largement imprégnée de valeurs chrétiennes. Le mariage était un engagement sacré et indissoluble, et la conception de la vie conjugale reposait sur des principes communs à tous. Aujourd'hui, avec la sécularisation et le multiculturalisme croissant des sociétés occidentales, ces repères se diversifient.

Pour certains, le couple reste un lien inviolable, scellé par le sacrement du mariage, une alliance qui transcende les aléas de la vie. Pour d'autres, il est avant tout un contrat juridique, impliquant des droits et des devoirs, mais pouvant être dissous lorsque les circonstances l'exigent. Cette dualité illustre l'éclatement des références morales et philosophiques autour de la notion d'union.

Prenons l'exemple de Céline, catholique pratiquante, qui aimerait quitter son mari mais s'y refuse par conviction religieuse. À l'inverse, Nina, en froid avec son époux, demeure dans son foyer par nécessité économique : le crédit de la maison est encore à rembourser, et elle craint de se retrouver seule avec ses deux enfants. Son engagement envers son couple n'est plus dicté par une morale transcendante, mais

par une obligation matérielle et juridique.

Un paysage amoureux pluriel

Aujourd’hui, il n’existe plus une seule et unique vision de la vie conjugale. Certains voient encore le couple comme un idéal romantique, hérité des récits littéraires classiques et des contes de fées. Pour d’autres, il est un espace de liberté influencé par les valeurs de la révolution sexuelle post-68arde.

Si l’on devait schématiser ces visions, on retrouverait d’un côté ceux qui considèrent l’union comme la concrétisation d’un rêve de vie, dans une approche digne des récits Disney. De l’autre, ceux qui privilégient des relations plus légères et éphémères, sans nécessairement chercher l’engagement à long terme.

Face à une telle diversité, il est vain de chercher à désigner une approche comme plus légitime qu’une autre. La réussite ou l’échec d’un couple ne dépend pas d’un modèle unique, mais des circonstances propres à chaque individu, à chaque époque et à chaque culture.

Quelle vision dans le cadre religieux ?

Puisque cet ouvrage s’intéresse à l’union sous l’angle spirituel, quelle réflexion peut-on en tirer ?

Loin des tendances fluctuantes des sociétés contemporaines, les traditions religieuses—qu’il s’agisse du christianisme ou de l’islam—proposent une conception du mariage ancrée dans des valeurs

intemporelles. Ces enseignements, transmis à travers les textes sacrés et les figures prophétiques, offrent des repères solides dans un monde où les références conjugales sont de plus en plus mouvantes.

Enfin, une précision : en tant que femme, j'ai naturellement porté un regard féminin sur les conseils et les leçons tirées des figures bibliques et coraniques. Cette perspective peut influencer la lecture, mais elle s'inscrit dans une volonté d'apporter un éclairage sincère et ancré dans l'expérience des femmes d'hier et d'aujourd'hui.

CHAPITRE 1 : DÉFINITION DU MARIAGE SELON LES RELIGIONS

Depuis quand se marie-t-on par amour ? Quel est le rôle du couple dans la société ? Ces questions suscitent des réponses multiples et subjectives, reflétant à la fois les attentes personnelles, les aspirations romantiques et les réalités sociales.

Historiquement, le mariage a été une institution réglementée par l'autorité religieuse. En France, jusqu'à la Révolution, l'union conjugale relevait du droit canonique et des prescriptions de l'Église. Avec la Constitution de 1791, la notion de mariage a été sécularisée : « La loi ne considère le mariage que comme un contrat civil ». Cette transformation a permis une évolution des conceptions du couple et de la famille.

Le mariage dans le christianisme : de l'obligation procréatrice à une approche plus humaniste

Pendant des siècles, la doctrine catholique considérait la procréation comme la finalité essentielle du mariage. Le Concile de Trente (XVI^e siècle) consacrait cette vision en liant la sexualité à un devoir de reproduction et en instaurant un cadre strict autour de l'union matrimoniale. Ce n'est qu'à partir des années 1950-1960 que le discours de l'Église sur la sexualité et le mariage a commencé à évoluer.

Le pape Pie XII a amorcé un tournant en 1951 en reconnaissant que « les époux ne font rien de mal en recherchant le plaisir sexuel et en en jouissant ». Plus tard, Jean-Paul II, dans *Familiaris Consortio*, met en avant trois principes fondamentaux du mariage :

L'exclusivité, rendant la polygamie incompatible avec le modèle chrétien,

La fidélité, rappelée dans le Catéchisme de l'Église catholique, qui condamne l'adultère même dans l'intention,

L'indissolubilité, qui interdit le divorce et le remariage.

Le mariage reste ainsi une alliance sacrée dans la foi catholique. Pour qu'une relation intime soit moralement conforme, elle doit unir un homme et une femme sous le lien du mariage, en respectant les principes de chasteté conjugale et en rejetant les moyens de contraception artificiels, comme le rappelle *Humanae Vitae*.

Le mariage dans le judaïsme : une alliance sacrée et familiale

Dans la tradition juive, le mariage ne se limite pas à une institution sociale ou religieuse : il est l'accomplissement d'un devoir spirituel. Le Talmud enseigne que quarante jours avant la conception d'un enfant, une voix divine proclame avec qui il se mariera. Cette notion, appelée *Bashert*, signifie « âme sœur », et confère au mariage un caractère prédéterminé.

La Torah met l'accent sur l'importance du mariage et de la famille. Dans le livre de la Genèse (1:28), Dieu ordonne à Adam et Eve : « Soyez féconds et multipliez-vous ». Plus tard, cette bénédiction est réitérée à Noé, puis à Abraham, Isaac et Jacob. Le mariage, dans cette perspective, est conçu comme le fondement de la continuité du peuple juif.

Le judaïsme valorise également le lien affectif entre les époux. Dans Malachie (2:14), l'épouse est décrite comme une chaverte'kha, une compagne de vie, traduite en araméen par « partenaire ». Cette notion d'unité et d'entraide mutuelle constitue un idéal central du mariage juif.

Le mariage dans l'islam : un engagement spirituel et social

L'islam considère le mariage (Nikah) comme un acte recommandé, voire une obligation pour ceux qui en ont la capacité. Il repose sur une logique de protection et d'épanouissement mutuel. L'exégète Ibn Kathir décrit le mariage comme « un lien incomparable » qui unit deux êtres de manière spirituelle et sociale.

Un hadith du Prophète Muhammad stipule : « Ô vous les jeunes ! Celui qui en a la capacité, qu'il se marie, car cela l'aidera à baisser le regard et à préserver sa chasteté. Et celui qui ne peut pas, qu'il jeûne, car cela sera pour lui une protection. » (Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim).

L'islam met en avant plusieurs objectifs du mariage :

Procréation et éducation des enfants : comme dans le judaïsme, le mariage permet de perpétuer l'humanité et d'éduquer les enfants dans une société islamique,

Soutien mutuel et amour : le Coran affirme que l'union conjugale repose sur l'affection et la miséricorde (Rahma),

Protection morale et sociale : le mariage prévient les comportements déviants et structure la société.

L'idée que le mariage est un moyen d'accomplir sa foi est renforcée par cette parole du Prophète : « Quand un homme se marie, il a accompli la moitié de sa religion ; qu'il craigne donc Allah pour l'autre moitié. »

Enfin, l'islam conçoit le mariage comme un pacte solennel inscrit dans la volonté divine. Le Coran déclare : « Allah vous a fait à partir de vous-mêmes des épouses, et de vos épouses, Il vous a donné des enfants et des petits-enfants. » (An-Nahl, 16:72). Ce verset illustre l'importance du mariage comme socle d'une société harmonieuse.

Si le mariage revêt des formes variées selon les traditions religieuses, il reste une institution universelle, associée à la procréation, au soutien mutuel et à l'engagement spirituel. Judaïsme, christianisme et islam insistent sur la dimension sacrée du lien conjugal et sur sa nécessité pour l'équilibre de l'individu et de la société. Dans un monde en mutation, la réflexion sur le mariage demeure essentielle pour comprendre les transformations des valeurs familiales et sociales.

Jusqu'à ce que la mort vous sépare

Les vœux de mariage les plus anciens que nous connaissons aujourd'hui peuvent être retracés dans le Livre de la Prière Commune, par Thomas Cranmer, Archevêque de Cantorbéry : « *Moi, prénom, te reçois, prénom, comme époux, à partir de ce jour, et te promets de te rester fidèle dans le bonheur comme dans les épreuves, dans la richesse et dans la pauvreté, dans la santé et dans la maladie, de t'aimer, te chérir, et de t'obéir, jusqu'à ce que la mort nous sépare, selon l'ordonnance sainte de Dieu* ».

Les vœux inclus dans ce livre sont dérivés du rite Sarum de l'Angleterre médiévale. La version antérieure de 1549 du Livre de la Prière Commune a conservé le « jusqu'à ce que la mort nous sépare ».

Le mariage est considéré comme un engagement à vie, avec le pacte de mariage ne pouvant être brisé dans la mort. C'est clairement indiqué dans Romains 7, qui dit :

« Selon la loi une femme mariée est liée à son mari tant qu'il est vivant, mais si son mari meurt, elle est libérée de la loi qui la lie à lui. Alors, si elle a des relations sexuelles avec un autre homme alors que son mari est encore en vie, elle est appelée une adultère. Mais si son mari meurt, elle est libérée de cette loi et n'est pas une adultère si elle épouse un autre homme ».

A ce jour, l'Eglise catholique ne reconnaît pas le divorce, citant Jésus dans Matthieu 19 disant que d'avoir d'autres relations après un divorce (sauf dans le cas de « l'immoralité sexuelle », l'adultère) : « N'avez-vous pas lu, [Jésus] répondit : au début, le Créateur « les a rendus mâles et femelles » et a dit : « Pour cette raison, un homme quittera son père et sa mère et sera uni à sa femme, et les deux deviendront une seule chair » ? Ils ne sont donc plus deux, mais une chair. C'est pourquoi ce que Dieu a uni, que personne ne le sépare. »

En ce sens, Dieu est essentiellement la troisième « personne » dans le mariage, et « le seul autorisé à le défaire ». Sauf si vous êtes Henri VIII, auquel cas vous venez de créer toute une religion pour vous permettre de divorcer et de se remarier (plusieurs fois, si nécessaire)¹.

Sur cette thématique, le savant contemporain Utheymin s'est exprimé et a cité deux hadiths :

"Si tu veux être mon épouse au Paradis, ne te remarie pas après ma mort car, au Paradis, la femme sera l'épouse de son dernier mari ici-bas. Voilà pourquoi Allâha interdit aux épouses de se remarier, car elles seront ses épouses au Paradis". Al-Bayhaqi dans as-Sunan 7/69

Et « *Toute femme dont le mari est mort (veuve) et qui se remarie, appartiendra (dans l'au-delà) à son dernier mari.* » Rapporté par At-Tabarâny et authentifié par Cheikh al- Albani dans as-sisila as-Sahihah 275/3

Il faut connaître l'anglicanisme ou avoir regardé la série les Tudors pour comprendre cette référence.

CHAPITRE 2 : COMMENT CHOISIR UN PARTENAIRE ?

Lorsqu'il est question de mariage, l'attention se porte bien souvent sur la fête, l'organisation, la décoration de la salle, le trousseau de la mariée, le wedding cake ou encore les faire-part. Autant d'éléments visibles et festifs qui entourent l'événement, mais qui laissent dans l'ombre l'essentiel : comment choisir son partenaire ? Quelles questions poser avant de s'engager ? Et surtout, comment envisager « l'après » ?

Pourtant, prenons un instant pour faire un calcul simple. Si l'on se marie entre 20 et 30 ans et que l'on vit jusqu'à 80 ou 90 ans, cela représente environ cinquante années passées avec la même personne. Un demi-siècle de vie commune. Ce chiffre, vertigineux, illustre à lui seul l'importance de la réflexion qui doit précéder un tel engagement.

D'un point de vue religieux, beaucoup ne se fréquentent pas avant le mariage. Et même lorsqu'un temps de rencontre est accordé, il s'effectue souvent dans un cadre privilégié : moments libres, absence de contraintes professionnelles, peu de fatigue, une atmosphère propice à la découverte mutuelle sous son meilleur jour.

Le premier conseil à retenir est donc celui-ci : apprendre à bien se connaître soi-même.

« Connais-toi toi-même »—cette injonction attribuée à Socrate résume un défi fondamental. Trop souvent, nous nous cachons derrière des illusions ou nous nous laissons piéger par une vision faussée de nous-mêmes. Or, la connaissance de soi est une clé essentielle à toute maturité, qu'elle soit personnelle ou spirituelle. Comme le rappelle une

sagesse ancienne : « Sois attentif à toi-même, afin que tu puisses être attentif à Dieu. »

Ce travail d'introspection exige une lucidité et une sincérité rares. Il implique de prendre du recul sur soi, de reconnaître ses forces, ses failles, ses aspirations profondes. Pourtant, dans une société saturée de sollicitations—travail, agenda surchargé, distractions numériques, bruit permanent—, cette démarche est souvent reléguée au second plan. Or, c'est précisément cette fuite en avant, ce manque d'attention à soi, qui engendre nombre de difficultés dans nos vies, nos relations et même notre épanouissement personnel.

Comment, dès lors, prétendre choisir un compagnon de route si l'on ne sait pas encore clairement qui l'on est ? Comment bâtir un projet de vie solide sans une vision lucide de ses propres attentes et de ses propres limites ?

Se marier, ce n'est pas seulement célébrer un jour unique, c'est surtout construire une vie à deux sur des fondations solides. Et la première de ces fondations, c'est la connaissance de soi.

Choisir un partenaire : une réflexion essentielle au-delà des apparences

Lorsqu'il est question de mariage, l'attention se focalise souvent sur la fête et son organisation : la décoration de la salle, le trousseau de la mariée, le wedding cake, les faire-part... Autant d'éléments qui occupent une place centrale dans les préparatifs, mais qui occultent bien souvent l'essentiel : comment choisir son partenaire ? Quelles questions faut-il

impérativement se poser avant de s'engager ? Et surtout, comment envisager « l'après » ?

Car si l'on se marie entre 20 et 30 ans et que l'on vit jusqu'à 80 ou 90 ans, c'est près d'un demi-siècle que l'on s'apprête à partager avec une seule et même personne. Ce chiffre, vertigineux, souligne à lui seul l'importance d'une réflexion approfondie avant de franchir cette étape décisive.

Dans une perspective religieuse, nombreux sont ceux qui ne se fréquentent pas avant le mariage. Et même lorsqu'une rencontre est permise, elle s'effectue généralement dans un cadre particulier : moments de détente, absence de fatigue, cadre propice à la séduction et aux échanges agréables. Mais qu'en est-il du quotidien, de la fatigue, des épreuves, des concessions nécessaires pour faire durer un couple ?

Se connaître soi-même avant tout

Le premier élément fondamental, souvent négligé, est la connaissance de soi.

Jean Calvin, figure emblématique de la Réforme protestante du XVI^e siècle, affirmait : « Presque toute la sagesse est constituée de deux parties : la connaissance de Dieu et de nous-mêmes. » Selon lui, la compréhension de soi et celle de Dieu sont intimement liées. Connaître véritablement qui nous sommes, d'où nous venons, où nous allons et quel est le sens de notre existence constitue un prérequis essentiel à toute construction solide.

Se pencher sur soi-même, c'est apprendre à anticiper ses propres réactions, identifier ses besoins, comprendre ses attentes profondes. C'est aussi s'accepter. Comment espérer qu'un autre nous aime si nous ne nous aimons pas nous-mêmes ?

Dans un monde où l'on parle abondamment de relations toxiques, il est essentiel de rappeler que la plus nuisible d'entre elles est souvent celle que nous entretenons avec nous-mêmes. Se connaître, c'est aussi apprendre à gérer ses émotions, à les exprimer avec justesse et à cultiver une relation saine avec autrui.

Par ailleurs, il est crucial de développer son rapport à Dieu et sa pratique religieuse. Une foi solide permet de ne pas se laisser influencer par des critères superficiels et de faire des choix ancrés dans des valeurs profondes. De même, être aligné avec ses principes facilite la recherche d'un partenaire partageant une vision commune de la vie et du couple.

Les attentes fondamentales envers un partenaire

Au-delà de la compatibilité personnelle et spirituelle, certaines qualités apparaissent incontournables dans le choix d'un conjoint.

Un homme présent

L'engagement véritable ne se limite pas à la fondation d'un foyer, il se mesure surtout à la capacité d'un homme à y rester et à y assumer son rôle de père. Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui partent et ne reviennent plus.

D'après un article de France Info daté du 18 février 2019, 1 530 000

mères célibataires vivent en France. Le journaliste Jean-Paul Chapel souligne que le chiffre a presque doublé en trente ans : elles étaient 840 000 en 1990. À l'inverse, les pères célibataires sont bien moins nombreux, environ 290 000. Une évolution principalement liée à l'augmentation des divorces.

Outre l'aspect affectif, cette absence a des conséquences économiques lourdes : 35 % des mères célibataires vivent sous le seuil de pauvreté, avec moins de 1 334 euros par mois pour subvenir aux besoins d'un enfant.

Être père ne se limite pas à engendrer des enfants. Comme le chante Stromae : « *Tout le monde sait comment on fait des bébés, mais personne ne sait comment on fait des papas.* »

Le rôle du père est essentiel dans la construction d'une femme. Biologiquement, chronologiquement et symboliquement, il est le premier homme de sa vie. Son regard, son amour ou, au contraire, son absence marquent profondément son rapport au masculin. Il n'est donc pas surprenant que ces premières expériences influencent inconsciemment les attentes d'une femme vis-à-vis de son futur époux.

Dans cette dynamique, on attend souvent d'une épouse qu'elle soit rassurante. Sans reproduire une relation maternelle, les hommes recherchent chez leur conjointe un certain soutien affectif, une épaule solide. Car leur identité masculine, souvent empreinte d'un subtil narcissisme, a besoin de reconnaissance et de valorisation.

2. Une personne pieuse

Puisque ce livre aborde le mariage sous un prisme religieux, il semble évident que la piété constitue un critère fondamental.

Un croyant sincère suit un chemin de rigueur et d'éthique. Bien sûr, on trouve des valeurs morales chez de nombreuses personnes, mais la spiritualité implique une discipline particulière : prier à des horaires précis, organiser son quotidien autour de principes clairs, respecter une hygiène de vie, tenir ses engagements, fuir le mensonge, l'infidélité, la violence et l'injustice.

Comme le dit un adage : « Si quelqu'un ne craint pas Dieu, qui craint-il ? » Car face aux dérives que l'État ne parvient pas toujours à endiguer — violences conjugales, adultère —, c'est bien la conscience religieuse qui demeure le garde-fou le plus puissant.

En France, où la pratique religieuse est parfois perçue comme un défi, il est essentiel de trouver un partenaire solide, attaché à ses principes, capable de faire face aux épreuves avec résilience. Une personne pieuse saura probablement mieux affronter les tempêtes de la vie et préserver son couple dans les moments difficiles.

Les multiples rôles à endosser dans le mariage

La vie conjugale repose sur une complémentarité, mais les attentes envers chacun des époux restent fortement marquées par des schémas traditionnels.

Une femme est souvent perçue comme un véritable couteau suisse :

- Une citoyenne engagée : instruite, active, consciente des réalités

administratives.

- Une femme qui prend soin d'elle : entretenir son apparence, faire du sport, veiller à son hygiène de vie.
- Une épouse attentive : savoir cuisiner, gérer le foyer, être un soutien affectif et une partenaire aimante.
- Une mère dévouée : assurer l'éducation des enfants, les accompagner dans leurs activités, superviser leur scolarité.
- Une fille et une belle-fille présente : honorer ses parents et entretenir des relations harmonieuses avec sa belle-famille.

Autant de rôles qu'il est humainement impossible d'assumer pleinement, mais que la société continue d'exiger.

De son côté, l'homme est souvent réduit au rôle de créancier :

- Il doit assurer la sécurité matérielle du foyer, subvenir aux besoins financiers, entretenir les biens familiaux.
- Il doit se montrer solide, mais pas froid ; affectueux, mais pas excessivement démonstratif.
- Il doit être un pilier du foyer, tout en étant présent et investi dans la vie familiale.

Or, ces attentes genrées sont à l'origine de nombreuses incompréhensions et frustrations dans les couples modernes. À l'heure où l'on parle de partenaires de vie, il est essentiel de redéfinir ces rôles avec plus d'équilibre et de réalisme.

Se marier ne se limite pas à une cérémonie et à des festivités. C'est un projet de vie qui exige une réflexion en amont : sur soi-même, sur son rapport à Dieu, sur ses attentes et sur la réalité de l'engagement. Car

choisir un partenaire, c'est bien plus que partager un foyer : c'est s'engager dans une construction mutuelle, une alliance pour affronter la vie à deux, dans la bienveillance et la fidélité aux principes qui nous animent.

Être une source d'inspiration pour son partenaire

L'image de la femme fière de son époux s'est imposée à nous à travers le prisme du cinéma et des constructions sociétales. L'homme, par sa réussite professionnelle, incarne souvent une figure de stabilité et de pouvoir, garantissant un sentiment de sécurité à sa compagne. Pourtant, ce besoin de fierté et d'admiration n'est pas unilatéral : l'homme aussi aspire à être fier de la femme qui partage sa vie. Il veut voir en elle une personne accomplie, qu'il s'agisse de son rôle d'éducatrice auprès des enfants, de la poursuite d'études longues ou d'une carrière exigeante. Le respect mutuel et l'admiration réciproque constituent des piliers solides pour bâtir un couple épanoui.

Ne plus idéaliser la passion

Depuis des siècles, la passion amoureuse est dépeinte comme une tragédie. Titus et Bérénice, Roméo et Juliette, Héloïse et Abélard, la Princesse de Clèves et le Duc de Nemours... autant d'histoires où l'amour brûle intensément avant de s'effondrer sous son propre poids. Cette idée trouve son origine dans l'étymologie même du mot *passion*, dérivé du grec *pathos*, signifiant souffrance.

À la différence de l'amour, la passion obscurcit le jugement : elle magnifie l'autre, l'idéalise, et occulte ses défauts. Mais lorsque le fantasme s'efface, que la réalité s'impose, la désillusion peut être brutale. Celui que l'on croyait connaître se révèle sous un jour plus

authentique, et tout s'effondre. Apprendre à construire une relation sur des bases solides, au-delà du tumulte des émotions, permet d'éviter cet écueil.

Communiquer avec respect

Les mots ont un poids. Le ton de la voix, la manière de s'exprimer, tout compte dans l'échange avec son partenaire. Plus l'on veille à respecter le point de vue de l'autre et à reconnaître ses valeurs, plus l'intimité et la complicité se renforcent. La communication bienveillante repose sur une règle simple : parler avec douceur et écoute, plutôt qu'avec autorité ou jugement.

Les compromis deviennent plus naturels, les conflits s'espacent. Et lorsqu'un dérapage survient, il est crucial de savoir s'excuser. Minimiser l'impact de ses paroles ou de son ton ne fait qu'alimenter les rancœurs. Reconnaître ses torts, en revanche, favorise le dialogue et désamorce les tensions.

Comment choisir un partenaire ?

Les principes étant posés, comment les appliquer concrètement ?

Avant le mariage, une période de rencontre est essentielle pour apprendre à connaître l'autre. Dans l'islam, cette étape est appelée *mouqabala* : un entretien qui se déroule en présence d'autres personnes, afin d'éviter toute proximité pouvant conduire à la tentation. Ce moment est crucial pour poser les bonnes questions et déterminer si la personne en face correspond véritablement à nos attentes pour une vie commune.

L'illusion du physique

Dans nos sociétés, il est rare de tomber amoureux de quelqu'un que l'on n'a jamais vu. L'apparence physique exerce une influence considérable sur nos jugements initiaux, au point parfois d'occulter des éléments pourtant essentiels. L'expression « *pour ses beaux yeux* » illustre bien cette tendance à perdre la raison face à la beauté, en oubliant d'évaluer des critères plus profonds.

Les récits populaires renforcent cette idée. Les histoires d'amour que l'on nous raconte mettent souvent en scène des personnages séduisants qui tombent amoureux au premier regard. Même lorsque l'apparence ne joue pas un rôle central, comme dans *La Belle et la Bête*, l'intrigue s'arrange pour que la Bête finisse par se transformer en prince charmant, validant ainsi l'importance du physique.

Chacun se construit intérieurement un idéal esthétique : couleur des yeux, des cheveux, taille, corpulence... Nous avons tendance à évaluer les personnes que nous croisons en fonction de ces critères préconçus.

Le physique, un critère à nuancer

Il ne s'agit pas d'affirmer que l'apparence physique ne compte pas — ce serait à la fois naïf et contraire aux enseignements religieux. Dans l'islam, par exemple, une femme voilée peut découvrir ses cheveux lors d'une demande en mariage afin que son futur époux soit sûr qu'elle lui plaît. Le mariage étant un engagement destiné à durer toute une vie, une attirance physique minimale est indispensable, ne serait-ce que pour envisager la procréation.

Toutefois, il est essentiel de ne pas s'arrêter au seul critère physique.

Dans un monde où l'adultère et les tentations sont omniprésents, choisir un conjoint uniquement sur son apparence est un pari risqué. Trop souvent, une personne qui correspond parfaitement à notre idéal esthétique bénéficiera d'une indulgence excessive : on lui pardonnera ses défauts en espérant qu'elle *changera avec le temps*.

Mais pourquoi entamer une relation avec quelqu'un en supposant d'emblée qu'il devra évoluer pour nous convenir ? Ce raisonnement repose sur l'idée que personne n'est parfait et que les compromis sont inévitables. Pourtant, il est crucial de s'assurer dès le départ que l'on ne fait pas abstraction de critères fondamentaux.

Poser les bonnes questions dès la première rencontre

Afin d'éviter les mauvaises surprises, il est essentiel d'aborder certains sujets clés dès les premières discussions. Ces échanges permettent de mesurer la compatibilité des valeurs, des objectifs de vie et des attentes mutuelles.

En fin d'ouvrage, des tests à remplir à deux sont proposés, permettant d'évaluer la solidité des bases d'une relation naissante. Car si la passion peut éblouir, seul un amour réfléchi et construit a la capacité de durer.

Poser les bonnes questions avant de s'engager

Choisir un partenaire de vie ne repose pas uniquement sur l'attirance physique ou les émotions du moment. C'est une décision qui demande réflexion et lucidité, car elle engage bien plus que quelques mois ou années : elle façonne l'avenir. Avant de s'engager, il est essentiel de

poser les bonnes questions afin de mieux connaître la personne et d'évaluer la compatibilité sur des sujets fondamentaux.

Comment te vois-tu dans dix ans ?

Cette question permet d'explorer les aspirations et les projets de l'autre. Si la personne est encore étudiante, elle aura probablement terminé son parcours dans une décennie. Si elle travaille déjà, quelles sont ses ambitions ? Se projette-t-elle dans un mariage avec des enfants, ou au contraire, envisage-t-elle une vie plus libre, sans engagement familial ?

Les réponses à cette question révèlent également les éventuels points de friction : si l'un rêve de voyages et d'expatriation tandis que l'autre préfère une vie routinière et stable, il y a de fortes chances que la relation rencontre des obstacles. Ce type de discussion permet ainsi d'anticiper d'éventuelles divergences et de mieux comprendre si l'on partage une vision commune de l'avenir.

Quel est ton rapport à l'argent ?

Plutôt cigale ou fourmi ? Ici, il ne s'agit pas de juger mais de comprendre la philosophie financière de l'autre. Certains considèrent l'argent comme un simple outil permettant de vivre confortablement sans en faire une obsession. D'autres, en revanche, veulent accumuler des richesses, voyager fréquemment ou s'offrir des plaisirs coûteux.

Le rapport à l'argent peut également être influencé par la religion. Le christianisme et l'islam, par exemple, interdisent théoriquement les intérêts bancaires, bien que cette interdiction ait été revisitée par

l'Église catholique en 1917. La personne fait-elle des économies ou préfère-t-elle profiter de la vie au jour le jour ? À combien estime-t-elle ses besoins mensuels pour vivre ? Donne-t-elle à des associations ? A-t-elle des obligations financières, comme une pension alimentaire ou des membres de sa famille à soutenir ?

Ce questionnement est crucial, car il permet de poser les bases d'un cadre de vie commun. Si l'un rêve d'une grande maison et de voyages fréquents tandis que l'autre privilégie une vie minimaliste et frugale, des tensions risquent de surgir. L'argent, lorsqu'il devient une source de conflit, empoisonne les relations. Il suffit d'observer les querelles d'héritage pour comprendre à quel point ce sujet peut être délicat.

Quel est ton rapport à la famille ?

Chaque famille fonctionne différemment, mais tous pensent vivre selon une norme universelle. Pourtant, lorsqu'un couple se forme, ces différences culturelles et éducatives deviennent flagrantes. Certaines familles sont fusionnelles, d'autres plus indépendantes.

Dans certaines traditions, épouser une personne signifie aussi épouser sa famille. À quelle fréquence les rencontres familiales ont-elles lieu ? Les parents attendent-ils des visites régulières ? Si l'un des deux partenaires est habitué à voir ses parents tous les jours et que cette habitude change après le mariage, le conjoint pourrait être tenu pour responsable de cet éloignement, créant des tensions.

Le rapport aux frères et sœurs est aussi à considérer. Si l'un attache une grande importance aux liens familiaux et que l'autre n'a que peu

d'intérêt pour ces relations, des conflits peuvent émerger.

Quel est ton rapport à l'amitié ?

Avoir une meilleure amie ou un meilleur ami, qu'est-ce que cela signifie dans le couple ? Depuis combien de temps ces amitiés existent-elles ? À quelle fréquence les rencontres ont-elles lieu ? Que pense la personne de l'amitié entre hommes et femmes ?

Ces questions, en apparence anodines, donnent des indices sur la loyauté et la stabilité des relations. Une personne qui entretient des amitiés depuis l'enfance démontre souvent une certaine fidélité et un sens de l'engagement relationnel.

Cependant, certaines personnes sont très jalouses et n'accepteront pas que leur conjoint(e) entretienne une amitié proche avec une personne du sexe opposé. Mieux vaut aborder ces sujets en amont pour éviter les incompréhensions et les tensions futures. Une jalousie excessive peut conduire à des disputes constantes, tandis que des concessions forcées (comme rompre une amitié par amour) peuvent être source de regrets et de rancœurs à long terme.

Quels sont tes loisirs ?

Une question qui semble banale, mais dont les réponses en disent long.

Un partenaire passionné de sport, par exemple, y consacre-t-il plusieurs heures par semaine ? Est-il impliqué à un tel point qu'il passe ses week-ends à suivre des matchs, à s'entraîner, à voyager pour assister à des

compétitions ? Si l'un des deux déteste cette passion et la vit comme une contrainte, cela peut poser problème.

Un autre point à considérer est la gestion du temps libre. Une personne qui affirme ne pas avoir de temps pour les loisirs doit préciser si c'est une situation temporaire (liée aux études, à un projet professionnel, etc.) ou une constante de sa vie.

Enfin, il est essentiel d'analyser comment ce temps libre est réparti. Une personne très attachée à sa famille passera sans doute une grande partie de ses moments libres avec ses proches, au détriment des sorties en couple. Si l'autre aspire à des soirées romantiques, des restaurants ou des escapades improvisées, cela peut devenir une source de frustration.

Quel est ton rapport à la religion ?

C'est sans doute l'une des questions les plus sensibles, et pourtant, elle est essentielle.

La religion n'est pas qu'une simple croyance, elle influence le mode de vie, les valeurs et les pratiques quotidiennes. Il est donc primordial d'être totalement honnête sur ce point.

Certaines personnes pratiquent leur foi de manière stricte, d'autres adoptent une approche plus souple, voire détachée. Une différence de niveau de pratique peut générer des conflits : si l'un est très investi et attend la même ferveur de son partenaire, tandis que l'autre se montre plus indifférent, l'incompréhension risque de s'installer.

Prenons un exemple concret. Imaginons une femme passionnée par toutes les religions, qui passe du temps à visiter des lieux de culte et à étudier des textes sacrés en plus de sa propre foi. Si son conjoint ne partage pas du tout cet intérêt et considère ces explorations comme inutiles, cela peut devenir une source de malaise.

Le problème ne réside pas dans la divergence d'opinions, mais dans le fait que certaines passions ou croyances sont profondément ancrées en nous. Si l'un des partenaires doit renoncer à un aspect fondamental de son identité pour plaire à l'autre, le ressentiment finira tôt ou tard par émerger.

Conclusion

Poser ces questions avant de s'engager permet d'éviter bien des désillusions. Un mariage ou une relation de couple ne se construit pas uniquement sur des émotions ou des promesses, mais sur une compréhension mutuelle des attentes et des valeurs de chacun.

Loin d'être une simple formalité, cette phase d'échange permet d'anticiper les défis et de s'assurer que l'on avance sur un chemin commun. Car si l'amour est essentiel, la compatibilité dans les aspirations et les principes de vie l'est tout autant.

Les âmes sœurs : mythe ou réalité ?

Il arrive parfois que l'on croise quelqu'un et que, dès les premiers instants, une connexion inexplicable s'opère. On se sent en totale

harmonie avec cette personne, comme si elle nous comprenait sans même avoir besoin de parler. Tout est naturel, fluide, évident. Cette impression de familiarité et d'alignement profond est souvent associée à la notion d'âme sœur.

Mais que signifie réellement ce concept ? Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'idée d'âme sœur n'a pas de définition unique et universellement reconnue. Elle est façonnée par les croyances, la philosophie et les traditions spirituelles. Si dans l'imaginaire collectif, elle désigne une compatibilité amoureuse parfaite entre deux êtres, son interprétation varie largement selon les époques et les cultures.

Les origines philosophiques : le mythe d'Aristophane

L'un des récits les plus anciens et les plus influents sur la notion d'âme sœur se trouve dans *Le Banquet* de Platon, où le personnage d'Aristophane expose un mythe fascinant sur l'origine de l'amour.

À l'origine, les êtres humains auraient été bien différents de ce qu'ils sont aujourd'hui. Selon Aristophane, ils étaient dotés de quatre bras, quatre jambes et d'une tête à deux visages regardant dans des directions opposées. Ces créatures primordiales, d'une force et d'une puissance impressionnantes, se divisaient en trois genres :

Les androgynes, issus d'un mélange masculin et féminin,

Les êtres exclusivement masculins,

Les êtres exclusivement féminins.

Ces êtres fusionnés vivaient en parfaite autosuffisance, mais leur puissance inquiétait Zeus, le roi des dieux. Craignant qu'ils ne défient l'ordre divin, il décida de les affaiblir en les scindant en deux. Chaque

moitié fut alors condamnée à errer sur la Terre en quête de sa part manquante, son autre moitié, son âme sœur.

Depuis lors, explique Aristophane, chaque individu chercherait désespérément à retrouver cette unité perdue. L'amour ne serait donc rien d'autre que ce désir fondamental de redevenir entier, de guérir une blessure originelle infligée par les dieux.

Ce mythe illustre une vision romantique et quasi mystique de l'amour : il ne s'agit pas simplement d'une attraction ou d'une compatibilité, mais d'un retour à un état originel et parfait.

Les âmes sœurs dans la psychologie moderne

Si la notion d'âme sœur a des racines spirituelles et philosophiques, elle a également été explorée sous un angle plus rationnel.

Les psychologues et neuroscientifiques expliquent ce sentiment de connexion immédiate par plusieurs facteurs :

La reconnaissance inconsciente de schémas familiaux : nous sommes souvent attirés par des personnes qui nous rappellent inconsciemment nos parents ou d'autres figures marquantes de notre enfance.

La compatibilité des valeurs et des expériences de vie : lorsque deux personnes partagent des références communes, des vécus similaires ou une vision du monde proche, elles ressentent une connexion immédiate.

Les hormones et la chimie du cerveau : certains liens peuvent être instantanés grâce à des niveaux élevés d'ocytocine (l'hormone de l'attachement) ou de dopamine (l'hormone du plaisir et de la

récompense).

Loin d'être une pure illusion, le sentiment de trouver son âme sœur pourrait être une combinaison entre des facteurs biologiques, psychologiques et spirituels.

Faut-il croire aux âmes sœurs ?

L'idée d'une âme sœur unique et prédestinée peut être séduisante, mais elle peut aussi enfermer dans une attente irréaliste. Si l'on croit que seule une personne est faite pour nous, on risque de passer à côté de belles relations simplement parce qu'elles ne correspondent pas à cette idée idéalisée.

Peut-être que la vraie clé n'est pas de chercher une âme sœur parfaite, mais de construire un lien profond et authentique avec une personne avec laquelle on se sent aligné, en cultivant la complicité, la compréhension et l'engagement.

Après tout, ce ne sont pas seulement les âmes qui sont sœurs, ce sont les cœurs qui apprennent à battre ensemble.

Et d'un point de vue religieux ?

D'après le Talmud Sotah 2a, 40 jours après la conception d'un garçon, Dieu désigne celle à qui il est destiné : cette âme sœur est nommée bashert, c'est-à-dire destin.

Dans la mystique juive, on retrouve l'idée des « zivougin », ou âmes prédestinées. Selon certains enseignements kabbalistiques, chaque âme est divisée en deux avant de descendre sur Terre. Chacune des

moitiés est envoyée dans un corps différent, et la quête de l'amour est donc une quête de réunification.

La tradition enseigne que l'on peut rencontrer plusieurs âmes sœurs au cours d'une vie, car il existe deux types de zivougins :

- Zivougin rishon : l'âme sœur originelle, véritable complément spirituel,
- Zivougin sheni : une âme sœur de second degré, rencontrée en fonction des circonstances de la vie et de l'évolution personnelle.

Cette idée nuance la vision romantique classique de « l'unique âme sœur ». On peut être amené à rencontrer différentes âmes avec lesquelles on développera un lien profond, selon notre parcours et notre maturité spirituelle.

Du côté des Evangiles, on lit dans Marc 10,7-9 déclare : *« C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et les deux ne feront qu'un. Ainsi, ils ne sont plus deux mais ne font qu'un. Que l'homme ne sépare donc pas ce que Dieu a uni . »*

Coran 4,1 *«Ô vous les gens ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés à partir d'une seule et même âme. »*

Est-ce possible que nos âmes se connaissent avant ?

J'ai découvert le concept de monde pré-mortel d'abord dans l'enseignement de la doctrine mormone, qui s'appuie sur le verset biblique du chapitre de Jérémie, avant de découvrir que ce concept était également présent dans l'islam.

Jérémie 1,4 *La parole de l'Eternel me fut adressée, en ces mots : 5 Avant que je t'eusse formé dans le ventre de ta mère, je te*

connaissais, et avant que tu fusses sorti de son sein, je t'avais consacré, je t'avais établi prophète des nations.

Dans le livre, Doctrine et Alliance section 138 - 56, appartenant au canon mormon, on lit : *avant même de naître, ils avaient reçu, avec bien d'autres, leurs premières leçons dans le monde des esprits et avaient été préparés pour paraître au temps fixé du Seigneur pour travailler dans sa vigne au salut de l'âme des hommes.*

Dans l'islam il était également question de ce concept : L'imam al-Boukhari a rapporté dans son recueil de paroles prophétiques qu'Aïcha a déclaré avoir entendu le Prophète dire : « *Les âmes sont des soldats regroupés ; celles d'entre elles qui se connaissent vivent en harmonie, celles qui s'ignorent demeurent en discordance.* » (Voir le Sahih de Boukhari, titre : les hadith des prophètes, chapitre : les âmes sont des soldats regroupés).

Dans son commentaire, Ibn Hadjar a rapporté qu'Al- Khatabi a dit à propos du hadith : « *Il est probable qu'il s'agit d'une référence à une similitude dans le bien et le mal, et dans la bonté et la corruption. En effet, le bon parmi les humains penche (naturellement) vers celui qui lui est similaire, et le mauvais vers celui qui lui ressemble. La reconnaissance mutuelle entre les âmes est fonction de leurs natures bonnes ou mauvaises ; celles dotées de la même nature se reconnaissent, et celles dotées de natures différentes s'ignorent. Il est probable (aussi) qu'il s'agit d'une information sur le début de la création, à l'état du Mystère. Conformément à ce qui a été rapporté, la création des âmes est antérieure à celle des corps, et les deux entités se rencontraient, mais se rejetaient. Quand les âmes intégrèrent les corps, il y eut reconnaissance mutuelle selon l'ordre préexistantiel. Dès lors, la reconnaissance et la non reconnaissance*

sont fonction de l'état initial (de similitude naturelle). » Comité permanent [des savants] de l'Iftah (15129)

Que les romantiques se rassurent : la notion d'âme sœur ne relève pas uniquement d'un fantasme moderne ou d'un mythe philosophique. Elle trouve aussi un écho profond dans la spiritualité et les traditions religieuses. Cependant, une distinction majeure doit être faite : contrairement à l'idée répandue d'une âme sœur exclusivement liée à l'amour romantique, les traditions spirituelles élargissent cette notion à d'autres types de connexions humaines.

Comme nous l'avons vu avec le concept du bashert dans la tradition juive ou avec la vision du mariage selon l'Évangile de Marc, les âmes qui se connaissent ne sont pas nécessairement destinées à s'unir dans le cadre du mariage. L'âme sœur peut être un ami, un mentor, un parent, une personne qui joue un rôle fondamental dans notre vie sans que cela implique un lien conjugal ou amoureux.

L'une des conceptions les plus fascinantes autour de cette notion est celle du monde prémortel, un espace dans lequel les âmes existeraient avant d'incarner un corps physique à la naissance. Cette idée est présente sous différentes formes dans de nombreuses traditions spirituelles. Elle suggère que certaines âmes ont déjà évolué ensemble avant leur venue sur Terre, ce qui expliquerait la sensation immédiate de familiarité et d'intimité lors de certaines rencontres. Ce sentiment de « se connaître depuis toujours » ne serait donc pas une illusion, mais la réminiscence d'un lien préexistant.

L'âme sœur : un lien qui dépasse le physique

Si cette perspective nous enseigne quelque chose, c'est bien que la notion d'âme sœur est avant tout intérieure. Elle concerne l'âme, l'esprit, bien plus que le corps.

Or, nous vivons dans un monde où l'apparence physique domine les perceptions et les jugements. Les rencontres, les attirances, les relations amoureuses sont souvent construites sur des critères externes : l'image, le charisme, l'esthétique. Trouver une véritable âme sœur devient donc un défi dans une société qui privilégie le visible au détriment de l'essence.

Il est ainsi essentiel de ne pas confondre un coup de foudre avec la reconnaissance d'une âme sœur.

- Le coup de foudre repose sur une attraction instantanée, souvent physique, qui enveloppe l'ensemble de notre perception de l'autre. Il est puissant, mais aussi éphémère, car il repose sur une projection idéalisée.
- La connexion d'âmes, en revanche, dépasse le corps et s'ancre dans une profonde résonance intérieure. Elle ne s'épuise pas avec le temps et ne repose pas uniquement sur des critères visibles ou superficiels.

Il est donc fondamental d'apprendre à distinguer ces deux phénomènes : un désir fulgurant peut être trompeur, tandis qu'une connexion d'âme s'établit sur une base bien plus profonde et durable.

Un défi dans le monde moderne

Dans une société où la rapidité et l'instantanéité dominent les relations, il devient de plus en plus difficile de percevoir et d'apprécier les

véritables âmes sœurs. Le monde moderne pousse à l'immédiateté des rencontres et des sentiments, rendant plus difficile la construction de liens profonds.

Rencontrer son âme sœur exige donc un certain effort :

- Cultiver un regard intérieur : Apprendre à voir au-delà du physique et des apparences.
- Écouter son intuition : Prêter attention aux sensations profondes que l'on ressent auprès de certaines personnes.
- Faire preuve de patience : Ne pas confondre passion immédiate et connexion durable.
- Se détacher des attentes idéalisées : L'âme sœur ne correspond pas forcément à un idéal romantique façonné par la société.

Si l'on parvient à dépasser ces obstacles, il devient possible de reconnaître les véritables âmes qui résonnent avec la nôtre, celles qui nous aident à grandir, à évoluer, à nous comprendre nous-mêmes.

Dans un monde qui valorise l'éphémère, rencontrer son âme sœur est peut-être le plus grand défi spirituel qui soit.

CHAPITRE 3 : COMMENT SE MARIER ?

Vous rentrez du restaurant, l'ambiance est légère, presque magique. Cela fait des mois, peut-être des années que vous partagez votre vie avec cette personne. Vous l'aimez, il vous aime. Vous parlez mariage, projets d'avenir, famille. Et face à vos hésitations, à vos doutes, il vous rassure d'un simple « Mais non, ne t'inquiète pas, je ne suis pas comme ça ».

Ces mots, empreints de sincérité à l'instant où ils sont prononcés, peuvent pourtant perdre leur force avec le temps. Les promesses, bien que faites avec conviction, sont parfois fragiles face à l'épreuve des années. Car si l'amour repose sur la confiance, l'engagement, lui, repose sur une garantie bien plus solide : la parole donnée devant témoins.

La promesse et son caractère sacré

Une promesse est plus qu'une simple déclaration : elle engage, elle appelle des témoins, elle inscrit un engagement dans la mémoire collective. Contrairement à un simple aveu intime échangé dans la solitude, la promesse de mariage prend tout son sens lorsqu'elle est prononcée devant d'autres. Ceux qui y assistent deviennent les gardiens de cet engagement, les témoins qui en assureront la mémoire et la continuité.

Être témoin d'un mariage ne signifie pas seulement être un spectateur passif. Cela signifie être le gardien d'un pacte, rappeler, si nécessaire, la force des engagements pris. C'est en ce sens que le mariage acquiert une dimension sociale et morale qui dépasse la seule intimité du couple. Il ne s'agit plus simplement d'un lien entre deux individus, mais d'un

engagement qui trouve écho dans une communauté, une famille, une tradition.

C'est pour cette raison que le mariage, dans ses formes les plus anciennes, s'est toujours accompagné d'un acte écrit : un document qui officialise et encadre les promesses faites. Un contrat de mariage.

Le contrat de mariage : une tradition millénaire

Dans le judaïsme, ce contrat prend le nom de Kettubah, dans l'islam, celui de 3aqd ez zawaj. Il ne s'agit pas ici du contrat notarié qui régit la séparation des biens, mais bien d'un engagement moral et religieux, un pacte qui fixe les devoirs et les attentes des époux.

Pourquoi cette distinction ? Parce que dans de nombreux pays, dont la France, certains aspects du mariage religieux ne peuvent être transcrits juridiquement. La polygamie, par exemple, est interdite par la loi française, mais demeure un droit reconnu dans l'islam.

Si une femme épouse un homme musulman, et qu'elle est la première épouse, elle peut préciser dans le contrat qu'elle refuse toute éventuelle polygamie. Si ce point n'est pas discuté avant le mariage, rien n'empêche un homme, après 10, 15 ou 20 ans, d'affirmer : « C'est un droit que Dieu me donne, et je décide de l'exercer. Tu ne m'as jamais dit non, il n'existe aucune preuve de ton refus. »

Ce sujet, souvent sensible, illustre un principe fondamental : les conditions du mariage doivent être clarifiées dès le départ. Ce qui est acceptable aujourd'hui peut ne plus l'être demain. La pratique religieuse évolue, les valeurs se transforment, et ce qui semblait anodin au début du mariage peut devenir un point central des années plus tard.

Le mariage dans le christianisme : une autre approche

Contrairement au judaïsme et à l'islam, le christianisme ne repose pas sur un contrat de mariage formel. Dans la tradition catholique, le mariage est perçu comme un sacrement indissoluble, un engagement spirituel qui ne peut être rompu que dans des cas extrêmement spécifiques.

Cependant, avant qu'un couple puisse se marier à l'église, un temps de préparation est imposé. Ce suivi vise à tester la solidité de la relation, à s'assurer que les futurs époux ont bien conscience de leurs engagements et qu'ils partagent une vision commune du mariage.

Cette préparation permet d'aborder des sujets essentiels :

La vision de la vie de couple,

La gestion des conflits,

L'éducation des enfants,

L'engagement spirituel et religieux,

Les attentes mutuelles.

Si, dans les traditions juive et musulmane, le contrat écrit joue ce rôle de clarification, dans le catholicisme, ce sont ces temps de discussion et de préparation qui servent à solidifier l'engagement avant qu'il ne soit officialisé.

Anticiper pour mieux construire

Le mariage n'est pas seulement une célébration ou un moment festif. Il repose sur une base contractuelle et morale qui encadre les droits et les devoirs des époux.

Au-delà des questions légales ou religieuses, il est indispensable d'ouvrir le dialogue avant de s'engager. Il ne s'agit pas uniquement d'amour ou de sentiments, mais de vision à long terme, de valeurs partagées et de conditions claires.

Car si l'amour peut s'estomper ou évoluer, un engagement bien défini dès le départ permet d'éviter bien des conflits et incompréhensions à l'avenir.

C'est d'ailleurs dans cette optique que s'inscrit un principe fondamental du judaïsme : Chalom Bayit. Avant d'aborder la notion de contrat, il semble essentiel d'explorer ce concept clé...

Chalom Bayit est un principe juif, traduit comme « l'harmonie dans le couple ». Dans chaque couple, l'homme comme la femme doit s'épanouir et jouer son rôle tout en sachant qu'il n'est pas le seul acteur, puisque Dieu est au cœur du mariage. Les conjoints sont conscients qu'ils sont associés dans cette entreprise que l'on nomme « La Maison Juive ». C'est donc un engagement et une responsabilité à respecter. Les sentiments des conjoints prennent une place très importante, et les nouveaux mariés suivent des cours de Chalom Bayit, dans lesquels on leur enseigne plusieurs principes, tels que :

La communication : il est essentiel de maintenir le dialogue et de ne pas se réfugier dans le silence qui éloigne l'un de l'autre. Les cours de Chalom Bayit enseignent qu'il faut consacrer un temps privilégié de façon quotidienne, et que communiquer le seul moyen de se découvrir.

Le respect, puisqu'il est la base de toute entente. Il est enseigné d'éviter les remarques acerbes, surtout devant témoins.

Régler les disputes : il est peut-être difficile de contenir sa colère, mais il faut apprendre à contrôler ses émotions. Voici le mode d'emploi :

Ne parlez pas tous les deux en même temps

Essayez de parler avec votre cœur en écoutant aussi votre conjoint. Ne haussez pas le ton et restez dans votre discours concentré sur le même sujet

Enfin, pratiquez l'humour : cela peut désamorcer une dispute et se terminer en fous rires. En fait, il faut savoir discuter et non se disputer.

Gérer les dépenses : les cours de Chalom Bayit conseillent de faire un compte en commun et de gérer ce compte en concertation même si un des conjoints n'a pas de salaire. Il est conseillé à la femme d'avoir une somme mensuelle, aussi modeste soit-elle, pour ses propres dépenses afin de ne pas avoir à réclamer de l'argent à son conjoint à chaque fois qu'elle en a besoin.

Etre reconnaissant, et renforcer les comportements positifs. Faire des retrouvailles des moments privilégiés, où chacun est bien accueilli, afin d'être toujours heureux de rentrer à la maison.

Avoir des loisirs communs avec les enfants, comme les balades en forêt, ou les jeux de société, resserre les liens familiaux. Mais cultiver un jardin secret est également bon pour le moral. Sport ou visite en solo à votre maman, écouter un cours de Torah. Tout est question de

dosage pour que les choses soient acceptées sans que l'un ou l'autre ne se sente exclu ou frustré.

Faire de sa maison un refuge. Cela reprend le point de l'accueil, mais la maison, c'est l'endroit où l'on se retrouve après une journée bien remplie. C'est l'endroit où l'on se ressource. Aussi, il est bon d'avoir un foyer douillet, chaleureux et calme. Une maison confortable où chacun a ses marques, sans empiéter sur les plates-bandes de l'autre : les enfants peuvent travailler et jouer dans leur chambre, les repas peuvent être pris tous ensemble pour pouvoir se parler et raconter sa journée dans une ambiance détendue et sereine.

Protéger le couple. Les cours de Chalom Bayit insistent bien sur un point : il n'est pas recommandable de raconter à qui que ce soit ce qui se passe dans votre foyer - qu'il s'agisse de bons ou moins bons moments. Le foyer juif est un dossier top secret. Savoir prendre conseil est recommandable dans certains cas : la question est de savoir auprès de qui. La famille n'est pas toujours l'interlocuteur adapté, à cause du parti pris ! Il faudra donc s'adresser à une personne compétente et neutre en la matière.

Kettubah

Toujours dans le judaïsme, *Kettubah* tire son origine de l'Exode, avec les règles spécifiques au mariage. C'est pour être sûr que tout le monde va respecter les droits et devoirs que Dieu a imposé au sein d'un mariage. Dans le Kettubah, il est question de la dot, de l'héritage si le mari décède, de la polygamie... La kettubah traditionnelle n'est pas utilisée chez les juifs libéraux, ils font juste un contrat de mariage pour attester que le mariage a eu lieu.

Mais par exemple, la Kettubah indique le montant de la dot apportée par l'épouse et fixe la somme qui devra lui être versée en cas de divorce ou lors du décès du mari. La Michna traite également de la cérémonie de mariage, du châtement de celui qui aurait séduit ou violé une jeune fille, des motifs de divorce et des lois concernant l'héritage. Le mari peut par exemple contraindre sa femme et ses enfants à aller vivre en Israël mais ne peut pas les contraindre à quitter la Terre sainte.

Dans l'islam, lors du mariage religieux, il y a des témoins qui qu'ils attestent qu'il y a bien eu mariage et surtout, s'il y a des problèmes. Cela évite ainsi que l'un ou l'autre mente et dupe, nie ce qui a été dit et ce qui a été convenu : non, il a été dit ça et ça et les témoins l'ont entendu.

Dieu est sage et donne des outils puissants pour nous protéger.

Dans le judaïsme, il y a une période de fiançailles qui s'appellent Qiddouchin et dans l'islam il n'y a pas de périodes de fiançailles, mais dès lors que les parents ont donné leur accord pour le mariage, ils sont considérés comme fiancés. C'est à partir de ce moment-là que les familles peuvent se réunir, que les tuteurs se rencontrent et se mettent d'accord sur le contrat.

De quoi parler lors du contrat de mariage ?

Le contrat de mariage est bien plus qu'un simple document : c'est une feuille de route pour la vie à deux. Il ne s'agit pas seulement d'un engagement moral et religieux, mais d'un véritable cadre qui permet de prévenir les conflits et d'assurer que les attentes de chacun sont prises en compte.

Concrètement, tous les sujets abordés lors des premières rencontres doivent être intégrés dans le contrat. Plus les discussions sont claires dès le début, plus le mariage sera solide. Il n’y a pas de sujets tabous, tout peut être mis à plat afin d’éviter des malentendus futurs.

L’objectif est d’éviter les frustrations qui peuvent surgir lorsque des attentes non exprimées viennent heurter la réalité du quotidien. Mieux vaut aborder ces points dès le départ plutôt que de les découvrir douloureusement après plusieurs années de mariage.

Les styles de vie et le rythme du quotidien

L’un des premiers éléments à clarifier est le rythme de vie des deux partenaires.

- Plutôt casanier ou aventurier ? Certaines personnes adorent voyager, sortir, découvrir de nouveaux endroits. D’autres préfèrent le confort du foyer, les soirées tranquilles sur un canapé devant un film. Cette différence peut sembler anodine au début, mais elle peut devenir une source d’irritation avec le temps.
- Tolérance au changement : Une personne qui aime l’improvisation et les sorties spontanées risque d’être frustrée avec un partenaire qui préfère une routine structurée.
- Besoin d’espace personnel : Certains aiment être souvent entourés, d’autres apprécient les moments de solitude. Un déséquilibre sur ce point peut générer des incompréhensions et des tensions.

Ces petits détails du quotidien peuvent se transformer en conflits majeurs s’ils ne sont pas pris en compte dès le départ.

Les relations familiales : un facteur clé du couple

La famille est un élément fondamental du mariage, et son importance varie considérablement d'un individu à l'autre.

Fréquence des visites et implication familiale : Un homme ou une femme très attaché(e) à sa famille peut avoir du mal à rompre avec certaines habitudes après le mariage. Si une épouse a toujours accompagné sa mère dans ses sorties ou si un mari est particulièrement disponible pour ses parents, il sera difficile de changer cela du jour au lendemain.

Attentes des familles respectives : Dans certaines cultures, se marier, c'est aussi épouser une famille. Il est crucial d'établir dès le départ des limites saines pour éviter que l'un des deux partenaires ne se sente envahi.

Gestion des conflits familiaux : Que faire si l'un des parents critique constamment le conjoint(e) ? Comment gérer les attentes en termes de soutien financier ou de temps consacré aux proches ?

Si ces points ne sont pas clarifiés, les conflits familiaux peuvent rapidement empoisonner la relation de couple et devenir une cause majeure de séparation.

L'éducation des enfants : un projet à anticiper

L'éducation des enfants est un autre sujet qui peut générer des désaccords profonds.

- Type de scolarisation : École publique, privée, religieuse ou instruction en famille ? De plus en plus de familles choisissent l’instruction à domicile, une pratique qui, bien que de plus en plus réglementée, reste une alternative pour ceux qui souhaitent assurer eux-mêmes l’éducation de leurs enfants.
- Vision religieuse de l’éducation :
 - Faut-il enseigner la religion dès la naissance ou laisser l’enfant choisir plus tard ?
 - Quelles pratiques religieuses seront imposées ou suggérées à l’enfant ?
 - Comment gérer les différences si les parents ont des niveaux de pratique différents ?

Une divergence sur ces questions peut mener à de sérieux conflits, surtout si l’un des parents change d’avis au fil des années.

La vie professionnelle et le rôle de chacun

La question du travail et du rôle de la femme dans le couple est également essentielle.

- La femme travaille-t-elle ? Certaines femmes choisissent d’être femmes au foyer, tandis que d’autres souhaitent poursuivre leur carrière. Si le choix est de rester au foyer pendant les premières années des enfants, est-ce temporaire ou définitif ?
- Quel équilibre entre vie personnelle et professionnelle ? Est-ce que le couple est prêt à accepter que l’un des partenaires consacre une grande partie de son temps au travail, parfois au détriment de la vie de famille ?
- L’homme et les tâches domestiques : Si la femme travaille, qui s’occupe du ménage, de la cuisine, des enfants ? Le partage des

responsabilités est une source majeure de conflits si les rôles ne sont pas clairement définis.

Selon l'INSEE, en 2011, 2,1 millions de femmes en France étaient au foyer, ce qui représentait 14 % des femmes en couple âgées de 20 à 59 ans. Ce choix existe encore aujourd'hui, mais il doit être discuté en amont pour éviter les incompréhensions.

Les finances du couple : un point souvent sous-estimé

L'argent est l'une des principales causes de dispute dans un couple.

- Si l'un des partenaires ne travaille pas, comment seront gérées les dépenses personnelles ?
 - La femme au foyer disposera-t-elle d'un budget fixe ?
 - Les dépenses seront-elles partagées équitablement ?
 - L'argent du couple sera-t-il mis sur un compte commun ou chacun gardera-t-il un compte séparé ?
- Les objectifs financiers : Certains rêvent d'une vie minimaliste et économe, tandis que d'autres veulent voyager et s'offrir un certain niveau de confort.
- L'épargne et les projets à long terme : Investir dans une maison, épargner pour les études des enfants, planifier une retraite ?

Un désaccord sur ces sujets peut rapidement devenir un facteur de tension dans la relation.

Protéger l'avenir du couple

Il est essentiel de garder à l'esprit que les gens évoluent. Ce que l'on pense au début du mariage peut changer avec les années, sous l'influence des expériences, des épreuves, ou simplement de la

maturité.

Certains sujets sont plus sensibles que d'autres, comme la polygamie en islam, qui peut être une source de désaccord profond si elle n'a pas été abordée clairement dès le départ.

Le contrat de mariage doit être un outil de protection et de clarté, non pas un simple document formel, mais un guide qui aidera le couple à anticiper les défis et à éviter les malentendus.

Conclusion : Un contrat pour une union solide

Un contrat de mariage bien réfléchi ne signifie pas un manque de confiance, bien au contraire : c'est un gage de maturité et de responsabilité.

Il permet :

D'éviter les ambiguïtés et les incompréhensions,

D'assurer une transparence totale sur les attentes et les engagements,

De prévenir les conflits liés aux finances, à la famille ou aux enfants,

De protéger les deux partenaires face aux évolutions naturelles de la vie.

Pour vous aider à rédiger le vôtre, des modèles de contrats de mariage sont disponibles en annexe à la fin du livre.

Prenez le temps de discuter de chaque détail, aussi anodin soit-il. Un mariage solide repose sur une compréhension claire et un respect mutuel—et tout cela commence bien avant la cérémonie.

Comment se déroule une cérémonie ?

Déroulé du mariage juif

Les deux futurs mariés ne se voient pas pendant une semaine, de façon à se retrouver le jour du mariage dans la synagogue. Le futur marié ('Hatan) et la future mariée (Kala) doivent jeûner le jour du mariage et ce, jusqu'au moment de la cérémonie. Pendant ce jeûne, le couple récite des prières.

Le marié porte un châle de prière qu'il relèvera durant la cérémonie tandis que la mariée porte un voile. Ce dernier illustre la pudeur qui démontre que quelle que soit l'apparence physique, l'âme et le caractère restent d'une importance suprême.

C'est dans le dais nuptial (la'Houpa), dans la synagogue, que le mariage se déroule, alors que le rabbin récite les bénédictions. La famille installée, la mariée est la dernière à rejoindre son mari en l'attendant cependant à quelques mètres de la 'Houpa, son futur époux venant alors la rejoindre pour soulever son voile. Ce dévoilement du visage de la Kala fait référence à l'histoire du prophète Jacob qui se retrouva marié à son insu à Lea, la soeur de sa promise Rachel, de telle sorte qu'il ne s'est rendu compte de la supercherie que le lendemain. Les deux mariés rejoignent ensuite la 'Houpa auprès du rabbin et partagent une coupe de vin.

Avant de boire à nouveau le vin du rabbin, la mariée enfle l'anneau en or que lui apporte son mari. Elle tend alors l'index de la main droite pour symboliser l'aspect volontaire et indicatif de la démarche. En

même temps, le 'Hatan déclare « Tu m'es consacrée par cet anneau selon la Loi de Moïse et d'Israël ». L'anneau est en or pur et dénué de tous les ornements, symbole d'une vie belle et simple. Le 'Hatan aura ensuite le choix d'enfiler lui-même son anneau ou bien de demander à sa femme de le faire en fin de cérémonie. Le rabbin fait par la suite la lecture de l'acte de mariage (la Kettubah). Ce dernier est signé et par les mariés, et par les deux témoins. Sont ensuite récitées par le rabbin ou bien les personnes que la famille souhaite honorer les bénédictions qui préparent la bénédiction du couple.

Après avoir partagé une nouvelle fois le vin, le couple clôt la cérémonie : Le mari brise un verre de son pied droit pour faire le plus de débris possible. Cette tradition fait écho à la destruction du Temple de Jérusalem. Le 'Hatan et la Kala peuvent ensuite quitter la 'Houpa sous les cris de joie des convives (le fameux "Mazel Tov" !)

S'ensuit le Seouda qui est le repas de noces durant lesquelles convives dansent et chantent puis récitent à nouveau des bénédictions.

Trois points à connaître :

Aucun mariage juif ne pourra avoir lieu un jour de fête, pendant la période de l'Omer et le samedi (shabbat).

Tous les hommes invités au mariage devront porter une kippa lors du passage devant le rabbin.

Avant de pouvoir se marier religieusement, un couple juif doit au préalable s'être marié civilement à la mairie.

Déroulé du mariage chrétien catholique

Dans un mariage chrétien, le mari symbolise le Christ et l'épouse symbolise l'Église ; l'union des époux est l'expression de l'amour du Christ et de l'Église (Eph 5, 23-32).

Le mariage est sacré, c'est un sacrement. En France, l'Église demande aux couples de se préparer au mariage sérieusement, en rencontrant un prêtre (ou un diacre) et des couples mariés. La plupart des paroisses proposent des parcours qui rassemblent, pendant plusieurs journées ou soirées, tous ceux qui se préparent au mariage. La loi française fait obligation aux ministres du culte de ne procéder à la célébration religieuse qu'après le mariage civil, donc là aussi, le mariage à l'église sera précédé d'une union civile en mairie.

Les époux chrétiens écrivent ce qu'on appelle une déclaration d'intention ou un projet de vie. Il s'agit de poser par écrit ce que l'on veut bâtir et se préciser - chacun envers l'autre - ses intentions respectives, quel est l'engagement consenti par chacun vis à vis de l'autre qui se résumera dans l'échange des consentements au jour du mariage. C'est ni plus ni moins qu'une adaptation du contrat de mariage.

La déclaration d'intention se réfère aux fondements mêmes du mariage : consentement libre de tout conditionnement ou pression, volonté d'être fidèles en tout et toujours et unis par un lien indissoluble (que rien ne peut détruire), accueillant au don de la vie et à la fécondité du couple en ses différentes dimensions (y compris sa mission dans la vie sociale – professionnelle, associative, relationnelle – en se mettant au service des autres).

Des formulaires existent. Vous avez une annexe à la fin du livre.

Déroulé du mariage musulman

On retrouve dans le Coran deux concepts très importants et dont la portée symbolique et la signification profonde sont incommensurables. Il s'agit essentiellement d' « al ifda », et celui du « mithaq al ghalid ».

Al ifda , c'est ce que décrit le Coran comme étant cette relation intime qui unit les deux époux et qu'Ibn Abass a traduit aussi par « se dévoiler » ou « communier en secret ». C'est autrement dit l'acte intime et amoureux qui lie les deux époux à un tel point que leurs âmes se dévoilent l'une à l'autre, leur partageant une proximité intense des corps et du coeur.

Tandis que « al mithaq al ghalid » est traduit classiquement par le contrat du mariage « aqd », et qui, effectivement, peut être littéralement traduit par « contrat ».

Le mariage musulman (Nikâh) est simple mais doit respecter certaines règles. Contrairement au judaïsme ou au christianisme, le mariage musulman n'est pas forcément ordonné par un ministre du culte, tout simplement parce que l'imam n'est ni un représentant de Dieu ni Son intermédiaire pour les autres croyants. Cependant, il faut, pour obtenir la bénédiction divine, également tenir compte du cadre que Dieu a institué, et donc, si « n'importe qui » peut procéder au mariage, il faut vérifier chez les futurs époux qu'il n'y a pas de raisons pouvant empêcher la validité du mariage.

Il faut absolument qu'il y ait consentement des deux futurs époux, et la future mariée donnera son consentement à une personne qui va la représenter lors de la cérémonie religieuse : ce sera son tuteur. Il faut également la présence de deux témoins.

Le Prophète Muhammad a enseigné de réciter, avant toute chose

importante - mariage ou autre -, la formule suivante :

« Louange à Dieu. Nous faisons ses louanges, nous lui demandons son aide et son pardon. Nous demandons à Dieu de nous protéger contre le mal de nous-mêmes et contre ce que nous avons fait de mal. Celui que Dieu guide, personne ne peut l'égarer. Et celui qu'Il égare, personne ne peut le guider. Je témoigne qu'il y a de divinité que Dieu, qui est seul et n'a point d'associé. Et je témoigne que Muhammad est son serviteur et son messenger. » C'est donc ainsi que commence chaque cérémonie de mariage.

Après avoir vérifié l'accord de l'homme et de la femme, ainsi que du représentant de celle-ci (son tuteur), l'homme et la femme qui vont se marier expriment, devant au moins deux témoins, leur engagement à vivre comme mari et femme. Ces deux personnes se seront également, au préalable, mises d'accord sur un montant précis appelé « dot » ou "mahr", que le mari devra donner à sa femme, selon l'ordre coranique (4,4).

Le mieux est que le montant de la dot soit précisé lorsque les deux personnes expriment leur volonté de vivre ensemble dans un contrat.

Il y a en annexe, un exemple de contrat de mariage musulman.

Le mariage en islam ne doit pas être gardé secret mais annoncé, et il est recommandé après le mariage de faire un repas, en fonction de ses possibilités financières, et de convier à cette occasion des personnes de la famille et des amis. Ce repas est appelé walîma ou ta'âm ul-'urs.

La cérémonie du couronnement dans le mariage orthodoxe

L'office du couronnement est le signe sacramentel du mariage

orthodoxe, c'est-à-dire que c'est un sacrement.

Les jeunes mariés entrent dans la nef de l'église avec le prêtre, et ils portent chacun un cierge allumé. Un ruban unit les cierges. Une couronne est tenue au-dessus de la tête de chacun des mariés par un invité. En revanche, c'est le prêtre qui couronne les mariés. Après la lecture de deux textes du Nouveau Testament, les jeunes mariés boivent une coupe de vin offerte par le prêtre. Le jeune couple guidé par le prêtre fait trois fois le tour de l'autel, main dans la main.

On appelle la couronne une stefana. A travers les couronnes, le couple est représenté comme le roi et la reine de leur maison, qu'ils dirigent avec sagesse, justice et intégrité. Les couronnes utilisées lors de la cérémonie de mariage orthodoxe font également référence à la couronne du martyr de Jésus, à qui on a placé sur la tête une couronne d'épine, car tout véritable mariage implique le sacrifice de soi des deux côtés.

La cérémonie de scellement chez les mormons

Dans l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours (le nom officiel de l'église mormone), le mot sceller désigne l'union d'un homme et d'une femme et de leurs enfants pour l'éternité. Ce scellement ne peut être pratiqué que dans un temple par un homme détenteur de la prêtrise ou de l'autorité de Dieu. Le couple s'agenouille l'un en face de l'autre, dans une salle avec des miroirs, réfléchissant leur reflet à l'infini, pour symboliser l'éternité. Selon la croyance des saints des derniers jours, le scellement signifie que ces relations familiales perdureront après la mort si les individus vivent conformément aux enseignements de Jésus-Christ. Quand un homme et une femme sont mariés dans un temple de saints des derniers

jours, la cérémonie est appelée un scellement. Lorsque des enfants naissent plus tard dans ce couple, ils sont automatiquement considérés comme scellés à leurs parents. Ces ordonnances de scellement peuvent également être accomplies par procuration pour les morts, liant ainsi les familles entre générations.

On retrouve dans le Nouveau Testament :

« Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux ; et toutce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux ; et toutce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux » (Matthieu 16,19).

CHAPITRE 4 : EXEMPLES DE COUPLES ET LEÇONS A TIRER

Les récits anciens ne sont pas de simples histoires figées dans le temps, mais des modèles intemporels qui permettent d’explorer les dynamiques du couple, les épreuves, les valeurs fondamentales du mariage et les enseignements spirituels.

Que ce soit dans les textes religieux ou les traditions orales, chaque couple emblématique met en lumière un aspect essentiel du mariage : la loyauté, la patience, le soutien, la confiance, l’engagement, le sacrifice et même la réconciliation après l’erreur.

Ces récits ne sont pas à lire comme des contes moraux détachés de la réalité, mais comme des témoignages d’expériences conjugales profondes, parfois éprouvantes, souvent porteuses d’enseignements.

Adam et Ève : apprendre à être un

L’histoire d’Adam et Ève est fondatrice dans la tradition monothéiste. Leur relation, au-delà de la Chute et de l’exil hors du jardin d’Éden, met en lumière l’importance de l’unité et de la solidarité conjugale.

Deux récits distincts existent sur leur création. L’un décrit un être humain unique et androgyne, que Dieu divise en deux, soulignant ainsi l’égalité parfaite entre l’homme et la femme. L’autre raconte qu’Ève est issue d’Adam, mettant en évidence leur interdépendance et leur nécessité à s’épauler mutuellement.

La Genèse affirme que l'homme et la femme sont destinés à être ensemble, à se compléter et à s'accompagner dans leur cheminement. La parole divine souligne cet aspect fondamental du mariage : « Ce n'est pas bon que l'homme soit seul. »

Adam et Ève sont aussi les premiers à traverser une épreuve conjugale. Après avoir transgressé l'interdit divin en mangeant le fruit défendu, ils sont chassés d'Éden. Malgré la faute et ses conséquences, ils restent unis et bâtissent leur vie dans un monde nouveau, affrontant ensemble les réalités de leur condition humaine.

Leur histoire rappelle que l'amour véritable ne se limite pas aux moments heureux, mais qu'il implique un engagement constant, même face aux difficultés.

Abraham et Sarah : la patience et la confiance

Le couple formé par Abraham et Sarah incarne la patience et la confiance dans les épreuves. Dieu promet à Abraham une descendance nombreuse alors que Sarah est stérile et qu'ils vieillissent sans voir cette promesse se réaliser.

« Regarde maintenant vers le ciel, et compte les étoiles si tu peux les compter. Ainsi sera ta descendance. »

Sarah attend des décennies avant de voir naître son fils Isaac. Elle traverse des moments de doute et de désespoir, mais reste loyale à son mari et à la promesse divine.

L'épisode du sacrifice d'Isaac met en lumière une épreuve encore plus grande. Dieu demande à Abraham d'offrir son fils en holocauste. Bien que Sarah ne soit pas mentionnée dans cet épisode, il est difficile d'imaginer qu'elle n'ait pas été affectée par cette épreuve. Pourtant, si Abraham a pu aller jusqu'au bout de son obéissance, cela signifie que Sarah partageait cette foi et cette confiance en Dieu.

Ce récit illustre combien le mariage demande patience et confiance. Il rappelle aussi que les attentes non satisfaites ne doivent pas entamer la relation et la foi mutuelle.

Isaac et Rebecca : le réconfort et l'amour spontané

L'union entre Isaac et Rebecca est souvent citée comme un exemple de mariage fondé sur la foi et le destin. Rebecca est choisie pour Isaac selon la volonté divine, et leur rencontre est empreinte de respect et de pudeur.

« Elle leva les yeux, et quand elle vit Isaac, elle descendit de son chameau.
»

Isaac, encore marqué par la perte de sa mère Sarah, trouve en Rebecca un véritable réconfort. Leur relation montre l'importance du soutien émotionnel dans le mariage.

Cependant, avec le temps, leur relation se détériore. Rebecca manipule Jacob, son fils préféré, afin qu'il reçoive la bénédiction d'Isaac à la place d'Ésaü. Cet épisode illustre le danger des rivalités et des manœuvres au sein d'un couple.

Ce récit enseigne que le mariage, même s'il commence dans l'amour et la douceur, doit être entretenu et protégé. L'introduction de la manipulation et du favoritisme familial peut mener à des conflits profonds et irréversibles.

Jacob et Rachel : l'amour qui endure

L'histoire de Jacob et Rachel est celle d'un amour sincère, mais mis à rude épreuve. Jacob tombe amoureux de Rachel et accepte de travailler sept ans pour pouvoir l'épouser. Trompé par son beau-père Laban, il se voit contraint d'épouser Léa avant de pouvoir obtenir la main de Rachel, ce qui l'oblige à travailler sept années supplémentaires.

Son amour pour Rachel ne faiblit pas malgré ces épreuves. Ce récit met en avant la persévérance et l'effort qu'un homme doit être prêt à fournir pour son épouse.

Cette histoire est à rapprocher du récit coranique de l'union entre Moïse et Séphora, où Moïse travaille entre huit et dix ans pour pouvoir l'épouser. Ces récits montrent que l'amour ne doit pas être obtenu sans engagement et que la patience dans l'épreuve renforce les liens.

Muhammad et Khadija : un amour inébranlable

Le Prophète Muhammad et Khadija incarnent un mariage fondé sur le respect, la confiance et le soutien mutuel.

Khadija, femme influente et indépendante, demande Muhammad en

mariage. Lorsqu'il reçoit sa première révélation dans la grotte de Hira, il est bouleversé et se précipite chez elle pour trouver du réconfort.

Contrairement à ce que l'on pourrait attendre dans une telle situation, Khadija ne doute pas de lui, ne minimise pas son trouble, mais l'écoute, le rassure et l'encourage.

Elle est son premier soutien et croit en lui avant même qu'il ne prenne pleinement conscience de sa mission prophétique. Elle lui offre sa protection, sa richesse et son amour inconditionnel.

Ce mariage est un modèle d'harmonie conjugale où la femme joue un rôle central dans le succès et la sérénité de son mari.

Après la mort de Khadija, Muhammad continue à l'honorer et à évoquer son souvenir, preuve de la force du lien qui les unissait.

Conclusion : Tirer des leçons de ces unions

Ces couples illustrent les fondements intemporels du mariage :

- La fidélité malgré l'épreuve avec Adam et Ève.
- La patience et la confiance en l'avenir avec Abraham et Sarah.
- Le réconfort mutuel avec Isaac et Rebecca.
- L'engagement dans l'épreuve avec Jacob et Rachel.
- Le soutien inébranlable et la complicité avec Muhammad et Khadija.

Chaque couple porte en lui un message universel : l'amour n'est pas une émotion passagère, mais un engagement quotidien nourri par la patience, le respect et la foi mutuelle.

CHAPITRE 5 : CONSEILS POUR UNE VIE DE COUPLE REUSSIE

Un mariage solide repose sur des bases essentielles : la confiance, le respect, la communication et une vision commune de la vie. Mais au-delà des principes, c'est le quotidien qui façonne la réalité d'un couple. Entre les défis, les attentes et l'évolution personnelle de chacun, il est indispensable d'adopter une posture proactive pour préserver et enrichir la relation.

Toujours faire confiance à Dieu et garder ses valeurs au sein du couple

Mark Butler, professeur de thérapie conjugale et familiale à l'université Brigham Young, affirme que « lorsque les gens prient au sujet des tensions dans leur relation, ils sont aidés à comprendre leur part dans le problème. Ils sont aidés à voir ce qu'ils peuvent eux-mêmes faire pour changer les choses. Et ils sont aidés s'ils sentent qu'ils s'affaiblissent. »

Dans un couple qui place la religion au centre, les épreuves sont perçues différemment. Une étude menée par des chercheurs de l'Université Auburn et de l'Université East Carolina a révélé que la conviction que le mariage a un caractère sacré est liée à une satisfaction conjugale accrue et à un amour plus empreint de compassion.

Lorsqu'un couple partage les mêmes valeurs religieuses, il fonctionne selon un socle commun de principes et de croyances. L'idée que le mariage est une union destinée par Dieu favorise une approche plus résiliente face aux difficultés. Cela incite à préserver l'union et à ne pas considérer la séparation comme une option immédiate, à une époque

où le divorce est devenu fréquent.

Se libérer de la famille : un égoïsme sain

Un couple doit savoir se protéger des influences extérieures, qu'elles proviennent des besoins individuels des conjoints ou des attentes des familles respectives.

La cohabitation entre plusieurs générations peut créer des tensions, notamment dans des structures familiales où les grands-parents exercent encore un pouvoir décisionnel sur les plus jeunes. Le poids des traditions peut être lourd, et certains couples peinent à trouver leur propre équilibre, subissant les pressions de leur entourage.

L'exemple d'Antoinette illustre cette difficulté. Mariée à un homme qui entretenait une admiration excessive pour d'autres femmes, elle a tout de même été perçue comme une épouse et une mère parfaite. Cependant, ses trois fils ont imposé à leurs épouses un modèle familial rigide, avec des réunions dominicales incontournables. Deux de ses belles-filles ont fini par quitter cette structure oppressante, préférant une vie plus humble mais plus autonome.

Il est essentiel de se créer un espace conjugal propre, où les décisions sont prises en fonction des besoins du couple, et non sous la contrainte des attentes familiales.

Définir à quels principes religieux, juridiques, sociologiques et psychologiques se réfère le couple

Le mariage ne repose pas uniquement sur des sentiments, mais aussi sur une structure de valeurs et de principes. Dans un monde en constante évolution, il est difficile d'avoir des repères fixes, mais il est essentiel d'en établir dès le départ.

Se poser des questions fondamentales sur la vision du couple, les attentes réciproques et les principes fondamentaux qui guident l'union permet de renforcer la relation.

Soigner son image et préserver l'attraction

Dans l'épisode *Striking Vipers* de la série *Black Mirror*, un homme marié retrouve un ami célibataire après plusieurs années. L'ami célibataire soigne encore son apparence, tandis que l'homme marié a adopté un style plus négligé. Lorsqu'on lui fait la remarque, il répond : « Maintenant que je suis marié, je peux me laisser aller. »

Cette réplique illustre un phénomène courant. Nombreux sont ceux qui font des efforts pour être séduisants au début d'une relation, mais qui négligent leur apparence une fois installés dans la routine du couple.

Si l'attention portée à l'image ne doit pas devenir une obsession, il est néanmoins important de se rappeler que son conjoint mérite autant de considération qu'un employeur ou un collègue de travail.

Se préparer et se mettre en valeur ne doit pas être réservé aux occasions sociales extérieures. Prendre soin de soi est une manière de montrer à l'autre qu'il ou elle reste important(e).

Développer des intérêts communs

La routine peut être rassurante, mais elle peut aussi être source d'ennui si elle n'est pas ponctuée d'expériences nouvelles. Pour entretenir un couple sur la durée, il est essentiel de partager des centres d'intérêt communs :

- Voyager ensemble
- Assister à des spectacles ou concerts
- Faire du sport en duo
- Découvrir de nouvelles activités culturelles

Ni la passion aveugle ni le renoncement à soi-même ne garantissent l'épanouissement d'un couple. Trouver un équilibre entre la vie personnelle et les moments partagés est la clé d'une relation enrichissante.

Éviter les « quatre cavaliers de l'apocalypse »

Le chercheur John Gottman a identifié quatre comportements prédictifs d'un divorce :

1. La critique excessive : Blâmer son partenaire pour ce qui ne va pas, sans chercher à résoudre les problèmes.
2. La défensive : Se justifier constamment au lieu d'écouter et d'accepter sa part de responsabilité.
3. Le mépris : Lever les yeux au ciel, faire preuve de sarcasme ou afficher un manque de respect.
4. L'évitement : Refuser le dialogue et ignorer les conflits au lieu de

les affronter.

Les couples solides savent écouter, respecter le point de vue de l'autre et assumer leurs responsabilités en cas de désaccord.

Trouver du temps pour soi et cultiver un jardin secret

Un couple est composé de deux individus, et il est essentiel que chacun puisse préserver son espace personnel.

Garder un jardin secret ne signifie pas cacher des choses importantes à son conjoint, mais plutôt conserver une part de liberté et d'intimité. Cela permet de mieux se connaître et de ne pas perdre son identité dans la relation.

Toutefois, cultiver son jardin secret nécessite un équilibre : le respect, la confiance et la compréhension mutuelle doivent être au centre de cette démarche.

Ne pas trop en dire à son entourage

Dans les moments de tension, il peut être tentant de se confier à sa famille ou à ses amis. Cependant, cela peut parfois aggraver la situation.

Lorsque l'on parle sous le coup de l'émotion, il est facile de noircir le tableau et de donner une image biaisée de son partenaire. Cela peut détériorer les relations familiales et compliquer une éventuelle réconciliation.

Avant de partager ses problèmes conjugaux, il est important de réfléchir aux conséquences et d'éviter d'impliquer inutilement son entourage dans des conflits qui pourraient se résoudre en privé.

Ne pas se comparer aux autres couples

Avec les réseaux sociaux, la comparaison est devenue omniprésente. Les images de « couples parfaits » diffusées sur Instagram ou Facebook peuvent fausser la perception de la réalité et générer des frustrations inutiles.

L'idéalisation des relations affichées sur les réseaux pousse parfois à fantasmer un partenaire parfait qui n'existe pas. Il est important de garder à l'esprit que chaque couple a ses propres défis et que l'essentiel est de construire une relation qui correspond à ses propres valeurs et aspirations.

Conclusion : Construire un mariage épanouissant sur le long terme

Un mariage réussi repose sur des piliers fondamentaux :

- La confiance et le respect mutuel
- Une vision commune du couple et des valeurs partagées
- La capacité à gérer les conflits avec intelligence
- L'entretien de l'attraction et des intérêts communs
- L'indépendance et l'équilibre personnel

Chaque couple traverse des hauts et des bas, mais l'important est de toujours chercher à renforcer l'union en prenant soin de la relation au quotidien. Le mariage n'est pas une finalité, mais un engagement

vivant qui nécessite un travail constant et une attention mutuelle.

CHAPITRE 6 : D'AUTRES FORMES DE MARIAGE ?

Lorsque l'on évoque la polygamie, on pense généralement à un homme ayant plusieurs épouses. Pourtant, ce terme désigne en réalité toute forme de mariage impliquant plus de deux personnes. La polygynie correspond à un homme marié à plusieurs femmes, tandis que la polyandrie désigne une femme ayant plusieurs maris. Bien que les deux soient des formes de polygamie, la polyandrie reste extrêmement rare et largement interdite dans la plupart des sociétés.

La polygynie est légale dans 58 États souverains, principalement situés en Afrique et en Asie, souvent dans des pays à majorité musulmane. Toutefois, elle suscite de nombreux débats, aussi bien sur le plan moral que juridique et religieux. Si aujourd'hui elle est largement associée à l'islam, il est intéressant de noter que la Bible ne la condamne pas explicitement.

La polygynie dans les textes religieux : une pratique ancienne

La première mention de polygynie dans la Bible se trouve dans Genèse 4,19 :

« Lémec prit deux femmes. »

De nombreux personnages de l'Ancien Testament étaient polygames :

- Abraham eut plusieurs épouses et concubines, dont Agar et Ketura.
- Jacob épousa Léa et Rachel, et eut des enfants avec leurs servantes.
- David avait plusieurs femmes et concubines.
- Salomon possédait 700 femmes et 300 concubines (1 Rois 11,3).

Dans 2 Samuel 12,8 , Dieu s'adressant à David par l'intermédiaire du prophète Nathan, affirme :

« Si tes femmes et concubines ne te suffisaient pas, je t'en aurais donné encore plus. »

Toutefois, la Bible met aussi en garde contre les excès de la polygynie. Le cas de Salomon , dont les nombreuses épouses l'ont détourné de Dieu, illustre bien cette problématique (1 Rois 11,3-4).

Pourquoi Dieu a-t-il permis la polygynie dans l'Ancien Testament ?

- Une disproportion entre les sexes : les femmes ont toujours été légèrement plus nombreuses que les hommes.
- Les guerres meurtrières : de nombreux hommes périssaient, augmentant ainsi le déséquilibre démographique.
- Une protection sociale : dans les sociétés patriarcales, les femmes dépendaient économiquement de leur père, frère ou mari. Sans mariage, elles risquaient d'être réduites à la pauvreté, à la prostitution ou à l'esclavage.

Dans ce contexte, la polygynie permettait d'assurer la protection des femmes et d'accélérer la croissance démographique, en accord avec le premier commandement divin : « Soyez féconds et multipliez-vous » (Genèse 1,28).

La polygynie en islam : une réglementation stricte

Avant l'avènement de l'islam, la polygynie existait déjà dans les sociétés arabes et n'était soumise à aucune limitation. L'islam n'a pas abrogé cette pratique, mais l'a encadrée et restreinte .

Le Coran fixe une limite de quatre épouses , sous réserve de pouvoir assurer une égalité stricte entre elles :

« Il est permis d'épouser deux, trois ou quatre parmi les femmes qui vous plaisent, mais si vous craignez de ne pas être justes, alors une seule. » (Coran 4,3)

Contrairement à l'image souvent véhiculée, l'islam ne promeut pas la polygynie comme une norme, mais comme une solution exceptionnelle à des situations spécifiques, notamment en cas de veuvage de masse après des guerres ou pour la protection des orphelins.

Les conditions imposées aux hommes polygames sont rigoureuses :

1. Posséder des ressources financières suffisantes pour assurer le bien-être de chaque épouse et de leurs enfants.
2. Être capable de répondre aux besoins physiques et émotionnels de chaque épouse.
3. Traiter chaque épouse avec une égalité absolue en matière de droits, de temps et de dépenses.

Cependant, le verset Coran 4,129 souligne la difficulté d'être équitable : « Vous ne pourrez jamais être équitables entre vos épouses, même si vous le désirez ardemment. »

L'islam rappelle ainsi que la monogamie reste la voie la plus équilibrée pour garantir une stabilité conjugale et familiale.

La polygynie face aux valeurs contemporaines : un dilemme entre tradition et modernité

Bien que la polygynie ait été historiquement justifiée pour des raisons sociales et économiques, elle soulève aujourd'hui de nombreuses interrogations :

1. L'amour et l'exclusivité : dans les sociétés modernes, le mariage repose sur l'idée d'un couple uni par des sentiments forts. La polygynie peut remettre en question l'idée d'un amour exclusif et réciproque.
2. L'égalité hommes-femmes : les mouvements féministes et les avancées juridiques modernes insistent sur l'égalité des droits entre hommes et femmes. Or, la polygynie est asymétrique : l'homme peut avoir plusieurs épouses, mais l'inverse est interdit.
3. La justice et l'équilibre familial : de nombreux récits bibliques et coraniques montrent que la polygynie engendre des tensions familiales. L'histoire de Jacob, Léa et Rachel en est un exemple marquant.

Dans les pays où la polygynie est autorisée, elle reste en pratique peu courante, car les conditions pour l'exercer sont strictes. En revanche, certaines formes modernes de relations polyamoureuses ou ouvertes émergent dans les sociétés occidentales, soulevant de nouvelles questions sur l'évolution des modèles conjugaux.

La vision chrétienne : une préférence pour la monogamie

Bien que la Bible ne condamne pas explicitement la polygynie, elle présente la monogamie comme un idéal divin :

« C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, s'attachera à sa femme, et ils ne feront qu'un. » (Genèse 2,24)

Dans le Nouveau Testament, plusieurs passages insistent sur l'unicité du lien conjugal :

- 1 Timothée 3,2-12 et Tite 1,6 : les responsables d'église doivent être des « hommes d'une seule femme ».
- Éphésiens 5,22-33 : Paul décrit le mariage en termes de relation unique et réciproque.

Dans le christianisme, la polygynie a progressivement disparu, en grande partie sous l'influence des normes gréco-romaines, qui valorisaient la monogamie comme modèle social.

Conclusion : Une pratique légale mais contestée

La polygynie, bien qu'acceptée par certaines traditions religieuses et certains systèmes juridiques, soulève de nombreuses interrogations dans les sociétés contemporaines.

Les principaux enseignements à retenir :

- La polygynie a été historiquement permise pour des raisons sociales et économiques, notamment pour assurer la protection des femmes.
- Elle est encadrée par des conditions strictes dans les textes religieux, en particulier dans l'islam.
- La monogamie reste le modèle privilégié dans la plupart des sociétés, notamment en raison des défis que pose la gestion d'une relation polygame.

Si la polygynie est une réalité légale et religieuse dans certains pays, son application reste rare et complexe. Elle pose une question essentielle : un mariage fondé sur l'amour et la confiance mutuelle peut-il s'épanouir dans un cadre polygame ?

Les textes religieux semblent eux-mêmes avertir des difficultés liées à cette pratique. Comme en témoigne l'histoire de Jacob, Léa et Rachel, ou encore les tensions engendrées par les nombreuses épouses de Salomon, la polygynie, loin d'être un modèle idyllique, peut être source de jalousies, de conflits et de déséquilibres familiaux.

Dans un monde où l'égalité et le bien-être émotionnel sont de plus en plus valorisés, la question de la polygynie continue d'alimenter les débats et de susciter des réflexions profondes sur la nature du mariage et des relations humaines.

CHAPITRE 7 : MARIAGE POUR TOUS, ET QUE DISENT LES RELIGIONS ?

Votée il y a cinq ans, le 23 avril 2013, la loi ouvrant le mariage aux personnes de même sexe a profondément fracturé la société française, mêlant souvent des arguments religieux contre cette loi. Dans le débat sur le mariage homosexuel, les opposants ont de nombreux arguments qui prétendent que cela ne devrait pas être légal. Celles-ci incluent de nombreuses raisons morales et religieuses qui menacent l'institution sacrée du mariage. Pourtant, un mariage est-il un rite religieux ou un droit civil ?

Il n'est pas rare que les discussions sur le mariage homosexuel commencent en mettant l'accent sur les Livres Saints. Dans les traditions juive et chrétienne, des passages prévisibles des Ecritures apparaissent immédiatement :

Genèse 19,4-7 04 Ils n'étaient pas encore couchés que les hommes de la ville, ceux de Sodome, cernèrent la maison, des plus jeunes aux plus vieux, toute la population sans exception. 05 Ils appelèrent Loth et lui dirent : « Où sont les hommes qui sont venus chez toi cette nuit ? Amène-les : nous voulons nous unir à eux. » 06 Loth s'avança vers eux, à l'entrée, et ferma la porte derrière lui. 07 Il dit : « De grâce, mes frères, ne commettez pas le mal ! »

Lévitique 18,22 « Tu ne coucheras pas avec un homme comme on couche avec une femme. C'est une abomination ».

Lévitique 20,13 Quand un homme couche avec un homme comme on couche avec une femme, tous deux commettent une abomination ; ils seront mis à mort, leur sang retombera sur eux.

Romains 1,26-27 C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions déshonorantes. Chez eux, les femmes ont échangé les rapports naturels pour des rapports contre nature. 27 De même, les hommes ont abandonné les rapports naturels avec les femmes pour brûler de désir les uns pour les autres ; les hommes font avec les hommes des choses infâmes, et ils reçoivent en retour dans leur propre personne le salaire dû à leur égarement.

1 Corinthiens 6:9 « Ne savez-vous pas que ceux qui commettent l'injustice ne recevront pas le royaume de Dieu en héritage ? Ne vous y trompez pas : ni les débauchés, les idolâtres, les adultères, ni les dépravés et les sodomites ».

1 Timothée 1,9-10 car, on le sait bien, une loi ne vise pas l'homme juste, mais les sans-loi et les insoumis, les impies et les pécheurs, les sacrilèges et les profanateurs, les parricides et matricides, et autres meurtriers, 10 débauchés, sodomites, trafiquants d'êtres humains, menteurs, parjures, et tout ce qui s'oppose à l'enseignement de la saine doctrine.

Jude 1,7 il en va de même pour Sodome et Gomorrhe et les villes d'alentour : elles s'étaient livrées à la prostitution d'une manière semblable à ces anges-là et elles étaient allées avec des êtres d'une autre nature ; elles sont soumises pour l'exemple au châtiment du feu éternel.

2 Pierre 2,6 Il a condamné aussi les villes de Sodome et Gomorrhe à la catastrophe en les réduisant en cendres ; il en a fait un exemple pour montrer aux impies ce qui les attend.

Dans les textes coraniques, on retrouve le même type de versets :

7,81 « Vous vous obstinez à assouvir vos désirs charnels sur les hommes, plutôt que sur les femmes ! N'est-ce pas là l'oeuvre d'un peuple pervers ? »

26,165-166 Loth dit à son peuple : « Pourquoi choisissez-vous les mâles, parmi les humains, pour assouvir vos désirs, 166 en délaissant vos épouses que Dieu a créées pour vous ? Vous êtes vraiment un peuple pervers ! »

27,54-55 Rappelle-toi aussi Loth qui avait dit à son peuple : « Comment pouvez-vous vous livrer sciemment à une telle infamie, 55. en vous adressant à des hommes plutôt qu'à des femmes pour assouvir vos désirs ? Vous êtes vraiment un peuple barbare ! »

29 :29 « Ainsi, vous vous adonnez à l'homosexualité et au brigandage, et vous vous livrez à des actes abominables dans vos assemblées ! » Mais leur seule réponse fut la suivante : « Fais descendre sur nous le châtiment de Dieu, si tu es véridique ! »

Au coeur des visions bibliques et islamiques sur l'homosexualité se trouve l'histoire de Sodome et Gomorrhe. Selon les Ecritures, le prophète Lot avait averti son peuple de « l'immoralité », car ils « abordaient les hommes avec le désir, au lieu des femmes ». En retour, les gens que Lot avait tenté de convaincre d'abandonner cette pratique ont essayé de l'expulser de la ville. Pour aider Lot, deux anges « déguisés » en hommes sont venus chez lui, et le peuple est allé voir Lot en demandant à coucher avec « les deux hommes ». Devant cette provocation, Dieu a détruit le peuple de Lot avec une catastrophe naturelle colossale, en sauvant le prophète et quelques autres croyants.

Pour comprendre ce type de versets, il faut revenir au premier

chapitre sur le but du mariage. Comme indiqué, le but du mariage religieux est de fonder une famille, pour éduquer des enfants et se construire un foyer religieux. L'homme et la femme ont été créés pour fonder une famille et la faire vivre sous le prisme religieux. Un homme et un homme, une femme et une femme, ne peuvent biologiquement pas avoir d'enfants ensemble, et c'est en ce sens qu'il faut comprendre l'emploi du terme « contre-nature » utilisé dans le texte religieux. L'acte sexuel devant n'être, dans les textes religieux, que pratiqué au sein du cadre marital, il est en ce sens condamné lorsqu'il est réalisé entre deux hommes ou deux femmes puisqu'il est, religieusement parlant, « forcément » hors mariage.

Les dirigeants rabbiniques considéraient officiellement les relations hétérosexuelles comme « la relation humaine idéale pour la perpétuation des espèces, la réalisation des engagements et la préservation du peuple juif ». C'est un point de vue, nous l'avons vu en première partie, largement partagé par les autres religions.

Maintenant, il y a un énorme point à faire sur cette thématique : de nombreux exégètes considèrent aujourd'hui que les religions ne condamnent pas l'homosexualité en tant que telle, mais un acte sexuel spécifique ne pouvant ni entraîner une procréation ni être fait au sein d'un mariage.

Il ne faut donc pas comprendre les versets comme rejetant homosexuels en tant qu'individus, mais rejetant les actes homosexuels, les pratiques homosexuelles.

Une déclaration rédigée en 2010 et signée par plus de 200 rabbins orthodoxes a expressément accueilli les juifs homosexuels dans la vie de la synagogue, tout en réaffirmant l'opposition orthodoxe

traditionnelle au mariage homosexuel.

Le mouvement réformiste juif a été la première des grandes confessions à adopter une position libérale vis-à-vis de l'homosexualité. Il a adopté la première de nombreuses résolutions au nom des gays et des lesbiennes en 1977. Le mariage gay a été entériné par le rabbinat en 1996 et par le bras congrégationaliste du mouvement l'année suivante. L'école rabbinique du mouvement, Hebrew Union College a cessé de discriminer les candidats homosexuels en 1990.

Pourquoi ce « revirement » ? Car tout d'abord, quant à l'interprétation des textes sur Lot, Sodome et Gomorre, on retrouve des explications à propos de la foule qui se rassemble devant la maison de Lot qui ne doit pas nécessairement être exclusivement masculine (*anashim* terme pluriel en hébreu peut inclure les deux sexes), et le texte indique que tous les âges ont été représentés (Genèse 19,4-11). Lorsque la foule demande aux visiteurs de Lot, il propose ses deux filles vierges à leur place. Peut-être considère-t-elle que le viol de ses filles est plus grave que d'avoir un rapport avec ses invités.

Aujourd'hui, on compte quelques associations religieuses et homosexuelles telles que

Beit Haverim est une association composée de juifs et juives LGBT structurée qui a pour but de dialoguer et échanger autour de « notre double identité : Juive et LGBT » et de mener des actions au sein de la société afin de combattre l'homophobie et l'antisémitisme.

David & Jonathan, association chrétienne, qui a été fondée en 1972

à Paris par un petit groupe d'hommes et de femmes qui avaient participé à une table ronde sur le thème « christianisme et homophilie ». Le nom « David & Jonathan » a été donné au bulletin édité dès les débuts du mouvement et l'association a été officialisée en 1983.

HM2F, fondée en janvier 2010 afin de « proposer un espace de discussion et d'échange sur le quotidien des LGBT musulmans, d'affirmer la conciliation possible entre les orientations sexuelles et l'islam, et d'organiser des actions de prévention de l'homophobie, de la biphobie et de la transphobie dont sont victimes les LGBT musulmans ».

Peut-être avez-vous déjà entendu parler de « thérapie de conversion ». Ce sont des cérémonies religieuses qui prétendent « soigner » et changer l'orientation sexuelle d'une personne, s'implantent en France mais restent souvent secrètes et mal identifiées. Communes aux Etats-Unis, elles sont souvent employées sur des adolescents homosexuels ou transgenres contre leur gré. Ces thérapies peuvent passer par l'injection massive de testostérone ou par l'aversion, qui consiste à faire subir des électrochocs au sujet tout en lui montrant des images d'actes homosexuels afin de l'en dégoûter. Le Parlement européen a voté, le 1er mars 2018, un texte appelant les Etats membres à interdire les thérapies de conversion, c'est-à-dire les pratiques visant à « soigner » l'homosexualité. Avec 435 votes en faveur de la motion, 109 contre et 70 abstentions, le texte a été adopté largement, bien qu'il ne soit pas contraignant. Pourtant, certains eurodéputés français se sont opposés à la motion.

CHAPITRE 8 : QUAND LE MARIAGE NE FONCTIONNE PAS

Le mariage : une institution divine et un engagement solennel

L'Évangile selon Matthieu (*Mt 19, 1-12*) aborde la question du divorce à travers un échange entre Jésus et les pharisiens. Lorsqu'on lui demande s'il est permis de renvoyer sa femme pour n'importe quel motif, Jésus rappelle le dessein initial de Dieu :

« Au commencement, le Créateur les fit homme et femme, et il leur dit : 'voilà pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu'un'. À cause de cela, ils ne sont plus deux, mais un seul. Donc, ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas ! »

Jésus souligne ici l'indissolubilité du mariage, tout en reconnaissant que Moïse avait permis le divorce en raison de « l'endurcissement du cœur des hommes ». Cette concession n'était cependant pas le plan initial de Dieu. Ainsi, dans le christianisme, le divorce est perçu comme une solution de dernier recours, et il n'est toléré que dans des circonstances exceptionnelles, notamment en cas d'immoralité conjugale (*Mt 19,9*).

Dans le judaïsme, bien que le mariage soit une institution sacrée, les rabbins reconnaissent que certaines unions peuvent ne pas fonctionner. Le Talmud exprime même le regret que suscite un divorce :

« Celui qui divorce de sa femme, même l'autel verse des larmes à cause de lui. » (*Gittin 90b, Talmud de Babylone*).

Dans l'islam, bien que le divorce soit permis, il est considéré comme « la chose permise la plus détestée par Allah » (*hadith rapporté par Abu Dawood*). L'accent est mis sur la médiation et l'arbitrage avant de prendre une décision irréversible (*Coran 4,35*).

Les principales causes du divorce en France

Le divorce peut résulter de nombreuses causes. En France, les raisons les plus fréquentes sont les suivantes :

- L'infidélité : représente environ 33 % des divorces.
- L'égoïsme du partenaire (manque d'affection, de soutien) : 22 % des cas.
- Le mauvais caractère : 15 % des divorces.
- Les comportements abusifs (jalousie excessive, contrôle) : 15 %.
- Les désaccords sur l'avenir (enfants, projets de vie, finances) : 15 %.
- L'incompatibilité : 10 %.
- Les problèmes financiers et professionnels : 10 %.
- Les conflits avec les beaux-parents : environ 10 % des séparations.

Dans certaines traditions, la pression familiale et la dépendance émotionnelle des jeunes mariés vis-à-vis de leurs parents peuvent également nuire à la relation conjugale. C'est pourquoi Genèse 2,24 insiste sur la nécessité pour un couple de se détacher de leurs familles respectives afin de construire une nouvelle unité familiale indépendante.

Le divorce dans les traditions religieuses

Le divorce dans le judaïsme

Dans le judaïsme, un mariage peut être dissous par la remise d'un Get, un document de divorce officiel. Cette procédure est rigoureusement encadrée et supervisée par un *beit din* (*tribunal rabbinique*).

Deutéronome 24,1-2 stipule :

« Lorsqu'un homme aura pris et épousé une femme qui viendrait à ne pas trouver grâce à ses yeux, parce qu'il a découvert en elle quelque chose de honteux, il écrira pour elle une lettre de divorce, et, après la lui avoir remise en main, il la renverra de sa maison. Elle sortira de chez lui, s'en ira, et pourra devenir la femme d'un autre homme. »

Toutefois, cette procédure doit être menée avec sérieux et ne peut pas être motivée par des raisons futilles. Le judaïsme condamne les divorces abusifs et met en garde contre la pratique du « *agunah* », où une femme se retrouve « enchaînée » à un mari qui refuse de lui accorder le Get, l'empêchant ainsi de se remarier.

Le divorce dans le christianisme

Le christianisme valorise l'indissolubilité du mariage, mais reconnaît certaines exceptions.

Les cas où le divorce est autorisé :

- En cas d'adultère ou d'immoralité sexuelle (*Matthieu 19,9*).
- Si un époux non-croyant abandonne le conjoint croyant (*1 Corinthiens 7,15*).
-

Toutefois, Malachie 2,16 rappelle :

« Je déteste le divorce », dit le Seigneur, le Dieu d'Israël.

Cela signifie que le divorce ne doit jamais être pris à la légère et doit être une solution ultime après toutes les tentatives de réconciliation.

Le divorce dans l'islam

L'islam reconnaît le divorce comme un droit, mais insiste sur l'importance de l'arbitrage familial et de la réconciliation avant d'y recourir.

Coran 4,35 :

« Et si vous craignez une rupture entre les deux, choisissez un arbitre parmi les siens et un arbitre parmi les siens. S'ils désirent tous deux la réconciliation, Allah procèdera à la concorde entre eux. »

Si aucune solution n'est trouvée, le divorce peut être initié de deux manières :

- Le talaq : divorce initié par l'homme, avec une période de réflexion appelée 'iddah (environ 3 mois), pendant laquelle il peut revenir sur sa décision.
- Le khul' : divorce initié par la femme, qui peut demander la dissolution du mariage si elle n'est pas heureuse.

Dans tous les cas, si des enfants sont impliqués, l'homme doit continuer à subvenir à leurs besoins.

Le divorce : une épreuve, mais pas une fatalité

Le divorce est une rupture difficile, souvent accompagnée de douleur et d'incertitude. Cependant, il ne doit pas être perçu comme un échec définitif.

Reconstruction personnelle : Il est essentiel de prendre du temps pour

soi, pour guérir et reconstruire son équilibre émotionnel.

Maintien du respect mutuel : Lorsque des enfants sont impliqués, le dialogue et la coopération entre ex-conjoints sont essentiels pour leur bien-être.

Soutien spirituel et communautaire : Les textes religieux insistent sur l'importance du soutien mutuel après une séparation. Beaucoup trouvent du réconfort dans la prière, l'accompagnement spirituel et le dialogue avec des proches bienveillants.

Nouveaux départs possibles : Même après un divorce, il est possible de trouver un nouvel équilibre et, pour certains, de reconstruire une vie de couple plus épanouissante.

Comme le souligne Matthieu 19,8, la dureté du cœur humain a rendu nécessaire la possibilité du divorce, mais le mariage demeure un engagement sacré qui ne doit être rompu qu'en dernier recours. L'enjeu est donc double : préserver le mariage autant que possible, mais aussi savoir reconnaître lorsqu'une séparation devient nécessaire pour le bien-être de chacun.

Il faut exercer une indépendance intelligente avant de s'unir avec une autre âme. La Bible n'impliquait sûrement pas la fin de la relation enfant-parent en grandissant ; mais la qualité de cette relation doit changer pour s'adapter à la croissance émotionnelle. Une partie de la sagesse requise des parents concernés est de savoir quand s'accrocher et quand lâcher prise.

Bien que les rabbins aient accepté la fin de certains mariages, ils l'ont fait avec un grand regret et ont insisté sur le fait que les tentatives de réconciliation devaient précéder le divorce. Les reproches émotionnels des rabbins à propos du divorce sont bien exprimés dans l'énonciation du rabbin Eléazar : « Celui qui divorce de sa femme, même l'autel verse des larmes à cause de lui » (Traité Gittin 90b dans le Talmud de Babylone).

Dans le judaïsme, le mariage entre époux est résilié par une cérémonie de divorce spéciale, au cours de laquelle le mari donne à son épouse un document de divorce connu sous le nom de Get en présence de témoins. Rédigé par un scribe, le Get est préparé et donné sous la direction attentive d'un beit din (tribunal ecclésiastique juif). Deutéronome 24,1 Lorsqu'un homme aura pris et épousé une femme qui viendrait à ne pas trouver grâce à ses yeux, parce qu'il a découvert en elle quelque chose de honteux, il écrira pour elle une lettre de divorce, et, après la lui avoir remise en main, il la renverra de sa maison. 2 Elle sortira de chez lui, s'en ira, et pourra devenir la femme d'un autre homme.

Un Get doit être écrit de manière très spécifique, et uniquement sous la supervision d'un rabbin expert connaissant bien ces lois. Par exemple, le Get doit être écrit spécifiquement pour ce couple et un document pré-imprimé ne peut pas être utilisé. Le document Get est écrit par un scribe formé (sofer). Il contient 12 lignes de texte en araméen, qui était la langue vernaculaire à l'époque talmudique. Le texte indique l'emplacement, les noms des hommes et des femmes, et indique brièvement que la femme est maintenant libre de se remarier. L'homme remet le Get à la femme, en présence de deux témoins

autorisés. Il n'y a pas de prières ou de bénédictions impliquées. Toute la procédure prend normalement environ une heure et se déroule généralement dans le bureau du rabbin.

Un mariage juif ne peut être résilié que par le décès d'un époux ou par un divorce. Dans le cas où le conjoint n'est pas connu pour être mort, ni disponible pour donner un Get, cela laisserait le conjoint survivant dans les limbes, incapable de se remarier.

Cette situation s'appelle agunah - l'épouse « enchaînée ». Ce concept apparaît dans le Talmud principalement en relation avec un mari disparu ou porté disparu au combat.

L'ancien prophète hébreu Malachie, qui enseigna au peuple d'Israël environ quatre cents ans avant Jésus, proposa cette parole à son peuple: « Je déteste le divorce », dit le Seigneur, le Dieu d'Israël. Pour être clair, le prophète n'a pas dit que Dieu déteste les personnes qui ont divorcé. Il voulait dire que Dieu déteste ce que le divorce (tout ce qui y mène et tout ce qui en découle) fait à ceux qu'il aime et à son objectif d'alliance du mariage.

L'histoire de la naissance de Jésus dans Matthieu 1,18-25 fait allusion à cette loi et à son application. Joseph apprend que Marie, qu'il s'est engagé à épouser, est enceinte. En premier lieu, il pense qu'elle a été infidèle dans son engagement envers lui. Par conséquent, il estime qu'il est permis d'engager une procédure de divorce. Cependant, après avoir été averti dans un rêve que l'enfant dans le ventre de Marie est le produit miraculeux de l'Esprit de Dieu, Joseph va de l'avant.

Existe-t-il des cas dans lesquels la Bible autorise le divorce ?

De nombreux chrétiens ne sont pas d'accord sur le fait de savoir si la Bible autorise le divorce et/ou le remariage. Mais on trouve quelques motifs exceptionnels permettant d'y réfléchir très sérieusement : Lorsque son conjoint est coupable d'immoralité sexuelle et refuse de se repentir et de vivre fidèlement avec son partenaire. Les paroles de Jésus dans Matthieu 19,8-9 indiquent que le divorce (et le remariage) est acceptable dans ces circonstances.

Ce passage se lit comme suit : « Pourquoi donc, demandèrent les pharisiens, Moïse a-t-il ordonné à un homme de donner un certificat de divorce à sa femme et de la renvoyer ? » Jésus répondit : « Moïse vous a permis de divorcer parce que votre coeur était dur. Mais ce n'était pas comme ça depuis le début. Je vous dis que quiconque divorce de sa femme, sauf pour infidélité conjugale, et se marie [ou, « pour épouser ») une autre femme commet un adultère. Lorsqu'un époux n'est pas chrétien et que cet époux abandonne délibérément et définitivement l'épouse chrétienne (1 Corinthiens 7,15).

Ceux qui ont vécu la douleur du divorce ont besoin d'entendre que le divorce n'est jamais présenté dans les Ecritures chrétiennes comme un péché impardonnable. D'autant plus que certains le subissent de plein fouet, puisque ce n'était pas du tout leur décision. Beaucoup ont connu la grâce de Dieu après le divorce. Cela les a aidés à se remettre d'un mariage raté et à établir un deuxième mariage durable.

L'islam a anticipé le besoin d'arbitres pour résoudre les différends entre les époux et empêcher le divorce. Cette équipe est composée de deux médiateurs : l'un choisi par la famille de l'épouse et l'autre par

celui du mari. Ils peuvent être de la famille du couple ou sans lien de parenté.

Le Coran dit :

« Et si vous craignez une rupture entre les deux, choisissez un arbitre parmi les siens et un arbitre parmi les siens. S'ils désirent tous deux la réconciliation, Allah procèdera à la concorde entre eux. Allah est Omniscient et Omniscient » (Coran 4,35)

Si malgré cela, il n'y a pas de solutions trouvées, alors même si le divorce est considéré par l'islam comme odieux et laid, il est parfois une nécessité inévitable. Par exemple, l'ablation chirurgicale de parties du corps est douloureuse et peut avoir des résultats odieux, mais elle est cruciale dans certaines conditions et profite à l'homme, comme quand une personne a le cancer. Si le mariage est douloureux et insupportable pour le mari et la femme et que le problème ne peut être résolu autrement, le divorce peut être la meilleure solution.

Le divorce peut être initié par le mari ou par la femme. Le mari a le droit de prononcer les paroles du divorce (talaq) à sa femme. Il peut également lui donner une déclaration de divorce par écrit. La femme peut demander le divorce de son mari par le biais de khul` , mais s'il refuse de donner suite à sa demande, elle peut alors demander la dissolution du mariage par le biais du tribunal. Après le divorce, s'il y a des enfants dans la famille, l'homme sera responsable de leurs dépenses.

Un mari qui veut divorcer de sa femme devra prononcer son intention de divorcer en pleine conscience après beaucoup de réflexion et de

considération, car divorcer à la hâte ou avec colère n'est pas juste. La procédure appropriée consiste à accorder le divorce lorsqu'une femme n'est pas enceinte et ne subit pas son cycle menstruel mensuel. Le divorce peut avoir lieu en disant une fois «je te divorce» ou «tu es divorcée» (anti-taliq). Après cela, les femmes devraient ? passer le temps de sa `iddah, c'est-à-dire la période pendant laquelle le mari peut annuler son divorce et peut reprendre la relation matrimoniale, mais si cela ne se produit pas, leur mariage prend fin.

Le cas des violences conjugales et du viol conjugal

On sait aujourd'hui que tous les 3 jours, une femme meurt tuée par les coups. D'après les chiffres de mise en sécurité 2017 de la fédération solidaire des femmes, 391 femmes ont bénéficié d'un dispositif de protection. On sait que 70% étaient clairement menacées par leur compagnon actuel, 25 par leur ex-compagnon.

On parle souvent de patience lors des épreuves, et de l'aspect sacré du mariage. On peut se demander : que doit faire une femme si son mari la bat, lui rend la vie dure, n'exécute pas correctement ses devoirs sexuels, la tourmente et la harcèle, la maudit et l'injure, et même s'abstient de la divorcer ? Est-ce qu'il faut faire preuve de patience et « supporter », jusqu'à ce que sa mort arrive ?

De nombreuses femmes se sont confiées à une autorité religieuse lorsqu'elles ont été victimes de violence domestique et certaines ont trouvé que le soutien et l'aide de leur communauté confessionnelle étaient essentielles à la sécurité. D'autres femmes ont estimé que leur communauté religieuse ne les aidait pas et ne les soutenait pas, en les encourageant à travailler plus dur pour que le mariage fonctionne, à prier pour avoir la force de faire face à la violence domestique, ou en

disant à la femme que son obligation était de rester dans le sacrement du mariage. Parfois, des textes religieux et des traditions ont été mal interprétés ou utilisés de manière erronée par les chefs religieux, ce qui a entraîné culpabilité, honte, blâme et souffrance pour les victimes. Certains textes religieux ont été utilisés pour justifier des comportements abusifs. Pourtant, les communautés religieuses ont fermement pris position contre les abus à la maison et ont trouvé des moyens de défendre les droits des victimes, de contribuer à la sécurité et de fournir un soutien essentiel aux victimes.

Toutes les religions sont fondées sur la justice, l'équité et les droits de l'homme. Ainsi, elles n'autorisent ni n'approuvent un tel comportement indécent et oppressif de la part d'un mari, ou dans de plus rares cas mais existant quand même, d'une épouse.

Les agresseurs peuvent utiliser des textes et des valeurs religieuses pour nuire à la victime. Cela peut être fait en citant de manière sélective des textes religieux ou en interprétant les valeurs religieuses comme un moyen de faire valoir le droit et le privilège des hommes ou de fournir une justification à l'abus. Souvent, cette dynamique se manifeste par le fait qu'un agresseur dit à la victime qu'elle ne respecte pas les idéaux de ce qu'un partenaire devrait être en fonction de sa religion. Les agresseurs appartenant à des religions qui mettent l'accent sur le mariage peuvent manipuler l'estime d'une union religieuse pour faire pression sur la victime afin qu'elle reste dans la relation afin de préserver le respect de la communauté religieuse. Un agresseur peut également utiliser des enseignements sur les fréquentations, les relations sexuelles, les rôles de genre ou les choix en matière de procréation pour inciter une personne à ne pas demander de l'aide. Si

l'agresseur est un chef religieux ou est très respecté au sein de la communauté religieuse, la victime peut ressentir une pression supplémentaire pour rester silencieuse.

En février 2016, l'évêque catholique Vincent Long a averti que les interprétations littérales de la Bible « constituent la base de l'oppression systématique ou de la discrimination structurelle des femmes et conduisent les communautés - même les communautés religieuses - à protéger les auteurs de violences domestiques tout en faisant honte et en méprisant ses victimes ».

De la même façon, le Coran est utilisé et instrumentalisé pour devenir une justification des violences conjugales et même du viol conjugal. Pourtant, le Coran et la pratique prophétique illustrent clairement les relations entre les époux. Le Coran dit que la relation est basée sur la tranquillité, l'amour inconditionnel, la tendresse, la protection, l'encouragement, la paix, la gentillesse, le confort, la justice et la miséricorde.

Les comportements abusifs à l'égard d'une femme sont également interdits car ils vont à l'encontre des objectifs de la jurisprudence islamique, à savoir la préservation de la vie et de la raison et des injonctions coraniques de justice et de bons traitements.

La violence domestique est traitée dans le concept de préjudice (darar) en droit islamique. Cela inclut le refus du mari de fournir un soutien financier obligatoire (nafaqa) à sa femme, une longue absence de son mari à la maison, son incapacité à satisfaire les besoins sexuels de sa femme ou tout mauvais traitement des membres de sa famille.

L'islam permet à une femme victime de violence de réclamer une indemnisation en vertu du ta'zir (châtiment corporel). Le juriste syrien Ib Abidin, du 19ème siècle, a déclaré que le ta'zir était obligatoire pour : « ... Un homme qui bat sa femme de façon excessive et « se brise des os », « se brûle la peau » ou « noircit » ou « la meurtrit ». »

Qu'en est-il du verset 4,34? Car si l'islam condamne toutes les formes de violence à l'égard des femmes, qu'en est-il du verset 4,34 du Coran? Une traduction de ce verset se lit comme suit:

Les hommes sont responsables des femmes en fonction de ce qu'Allah a donné l'un sur l'autre et de ce qu'ils dépensent pour l'entretien de leurs biens. Ainsi, les femmes justes sont profondément obéissantes, gardant en l'absence de [mari] ce qu'Allah leur ferait garder.

« Mais ces [femmes] dont vous craignez l'arrogance - [le premier] les conseillent ; [alors s'ils persistent], abandonnez-les au lit ; et [enfin], corrigez-les (ou dans certaines traductions, frappez-les) ».

Ce verset traite spécifiquement de la question juridique du nushuz, qui est traduite de manière litigieuse par la désobéissance d'une femme, son défi flagrant ou sa mauvaise conduite.

La controverse à propos du verset 4,34 est particulière à sa traduction en français. Il n'y a pas de traduction exacte de ce verset, ce qui complique la question pour les francophones. Il y a trois mots particuliers - qawwamuna , nushuzahunna et wadribuhunna - qui apparaissent dans ce verset et qui sont souvent mal traduits, principalement en raison d'un manque de mots équivalents en français.

La traduction du mot wadribuhunna en français est particulièrement problématique. Les commentateurs du Coran de langue française sont clairement en désaccord sur la meilleure façon de traduire ce mot. Toutes les traductions donnent une connotation négative explicite et, lorsqu'elles sont lues hors du contexte, exacerbent tout malentendu. Aucun érudit musulman classique et contemporain n'a jamais prétendu que wadribuhunna signifie en réalité « battre » vos femmes, malgré la traduction française du sens. Les spécialistes ont tout mis en oeuvre pour imposer des conditions strictes à la wadribuhunna, qui constitue le dernier recours en cas de mariage gravement dysfonctionnel.

Ainsi, toute violence et toute contrainte exercée sur les femmes à des fins de contrôle ou d'assujettissement sont considérées comme une oppression et sont inacceptables dans l'islam.

Aux Etats-Unis, le mouvement des jeunes de l'Union des réformistes du judaïsme avait lancé sa campagne de prévention de la violence sexuelle en avril 2018 dans le prolongement de sa résolution de 2017 sur la prévention de la violence sexuelle. «Change the Culture», un programme en cours de Jewish Women International , se concentrait sur la prévention des agressions sexuelles et la violence dans les fréquentations dans les campus des universités américaines.

A l'époque biblique, les agressions sexuelles et les violences contre les femmes étaient une source de préoccupation dans la mesure où elles violaient les droits de propriété des hommes. La Bible a défini la relation matrimoniale en appelant le mari ba'al, ce qui implique à la fois propriété et seigneurie (Exode 21,28). Ainsi, par exemple, si une femme subit un préjudice physique, une indemnité est versée à son mari. Le

mari n'est pas seulement le propriétaire de sa femme, il est également le propriétaire de sa grossesse (Exode 21,22). Si des hommes se battent, heurtent une femme enceinte et la font accoucher sans qu'il n'y ait de conséquence malheureuse, ils seront punis d'une amende imposée par le mari de la femme, qu'ils paieront devant les juges.

Si vous êtes victime de violences conjugales, que devez- vous faire ? Signaler et consigner par écrit les violences subies. Vous pouvez déposer une plainte auprès des services de police ou de gendarmerie. Si vous ne souhaitez pas porter plainte, vous pouvez faire une déclaration au commissariat (main-courante) ou à la gendarmerie (procès-verbal de renseignements judiciaires). Vous pouvez également porter plainte en vous adressant directement au Procureur de la République (lettre recommandée avec accusé de réception, datée et signée, adressée au tribunal de grande instance (TGI) compétent par rapport au lieu où les faits ont été commis).

Qu'une plainte soit déposée ou non, il est important de faire constater par un médecin les violences subies, à la fois physiques et psychologiques. Le certificat médical de constatation est un élément de preuve utile dans le cadre d'une procédure judiciaire, même si elle a lieu plusieurs mois après. Il peut être établi soit à l'hôpital (dans les unités médico-judiciaires avec une réquisition d'un officier de police judiciaire ou au service des urgences) soit par un médecin généraliste. Il doit être fait le plus tôt possible pour servir de preuves.

CHAPITRE 9 : LE MARIAGE MIXTE

Dans métissage, il y a, en toute fantaisie étymologique, le travail du temps et du multiple. Si le terme qui vient du latin *mixtus* signifiant « mélangé », apparaît pour la première fois en espagnol et en portugais dans le contexte de la colonisation (ainsi que les mots « mulâtre », « créole » ou encore « sang mêlé », la notion se forme dans le champ de la biologie pour désigner les croisements génétiques et la production de phénotypes, c'est-à-dire de phénomènes physiques et chromatiques (couleur de peau) qui serviront de supports à la stigmatisation et à l'exclusion.

Il faut ici faire face à plusieurs cas de figures et plusieurs difficultés : Est-ce que la famille accepte ? Si non, cela peut être difficile, et il faut se préparer à se battre. Est-ce que cela en vaut la peine ? Il faut préparer des arguments, voir le passif : pourquoi les parents refusent-ils ? Avons-nous la même religion ? Si non, cela est aussi une autre difficulté : certaines religions refusent certains mariages mixtes.

La mixité religieuse : dans la Torah, on retrouve une allusion à l'interdiction d'épouser des fils ou des filles de polythéistes dans le livre Deutéronome au chapitre 7.

1 Lorsque l'Eternel, ton Dieu, t'aura fait entrer dans le pays où tu te rends pour le conquérir ; quand il aura écarté de devant toi ces nombreuses peuplades, le Héthéen, le Ghirgachéen, l'Amorréen, le Cananéen, le Phérézéen, le Hévéen et le Jébuséen, sept peuplades plus nombreuses et plus puissantes que toi ; 2 quand l'Eternel, ton Dieu, te les aura livrés et que tu les auras vaincus, tu les frapperas d'anathème. Point de pacte

avec eux, point de merci pour eux ! 3 Ne t'allie avec aucun d'eux : ta fille, ne la donne pas à son fils, et sa fille, n'en fais pas l'épouse du tien ! 4 Car il détacherait ton fils de moi, et ils adoreraient des divinités étrangères, et la colère du Seigneur s'allumerait contre vous, et il vous aurait bientôt anéantis.

Le judaïsme inclut une croyance comme quoi chaque âme juive possède son âme soeur juive. Ainsi, les juifs sont vivement encouragés à choisir des époux/épouses partageant leur foi.

Ephésiens 5,22-23 Femmes, soyez soumises à vos maris, comme au Seigneur ; car le mari est le chef de la femme, comme Christ est le chef de l'Eglise, qui est son corps, et dont il est le Sauveur.

Ce verset est difficilement applicable si l'homme et la femme ne partagent pas cette foi en Christ. D'ailleurs, le mariage interreligieux avait été condamné par Grégoire XVI dans Summo Iugiter Studio. Si aujourd'hui

« l'Eglise regarde aussi avec estime les musulmans, qui adorent le Dieu unique, vivant et subsistant, miséricordieux et tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, qui a parlé aux hommes. » (Nostra Aetate, 3), cette attitude ne l'empêche pas d'être consciente du fait que la différence de foi et de contexte social et juridique entre les pays de culture chrétienne et musulmane peut créer de graves problèmes au quotidien. Quid de la cohabitation matrimoniale et à la plénitude de la vie conjugale, de même que de l'exercice du droit et de l'accomplissement du devoir d'éduquer les enfants dans la chrétienté (cf. canons 1055 § 1 et 226 § 2) ?

Pour célébrer le mariage chrétien avec disparité de culte, il est

indispensable que la partie musulmane soit consciente, et de façon très précise, des exigences que comporte le mariage, en abandonnant certains éléments permis par la loi islamique (divorce, polygamie...), qui n'ont rien de strictement incompatible avec l'islam.

« Ne prenez pas pour épouses les polythéistes à moins qu'elles ne deviennent croyantes. Une esclave croyante est préférable à une polythéiste, quand bien même vous émerveillerait-elle. Ne prenez pas pour époux des polythéistes à moins qu'ils ne deviennent croyants. Un esclave croyant est préférable à un polythéiste, quand bien même vous émerveillerait-il. Ils vous appellent au Feu alors que Dieu, par Sa permission, vous invite au Paradis et au Pardon. A cette fin, Il expose clairement Ses versets aux gens afin qu'ils se les remémorent. » dit le Coran dans la sourate 2 au verset 221.

At-Tabarî, par exemple conclut que la communauté est unanime à considérer licite pour un musulman le mariage avec une juive ou une chrétienne. Ibn Kathîr cinq siècles plus tard établit la même constatation : il commence son commentaire sur ce verset, par définir « les polythéistes » en précisant qu'il s'agissait des personnes appartenant à ceux qui adoraient les idoles (abadatou al assnam). Ibn Achour affirme qu'il n'y a pas de textes qui permettent ou interdisent l'union conjugale entre des musulmanes et les hommes chrétiens ou juifs. Il affirme aussi que l'ensemble de la communauté savante s'est accordée à l'interdire pour diverses raisons, certaines relevant de l'analogie (al quiyass), d'autres du consensus (Ijmaa), mais avoue qu'il n'y a pas de raisons précises relevant des textes scripturaires. (Tafssir at tahrir wa at tanwir de Ibn Achour, p359, Vol 1-2.)

Coran 60,10 : « Ô croyants, lorsque des croyantes ayant émigré vous rejoignent, examinez leur situation. Seul Dieu connaît réellement leur foi, mais si vous les jugez croyantes ne les renvoyez pas vers les dénégateurs. Elles ne leur sont plus licites et réciproquement. Dans ce cas rendez leur ce qu'ils avaient dépensé (en guise de dot). Nul grief à ce que vous les épousiez après les avoir à nouveau dotées. De plus, ne retenez pas par les liens du mariage les dénégratrices. Demandez alors ce que vous leur aviez donné comme dot, tout comme ils réclament ce qu'ils avaient dépensé. Tel est l'arbitrage décidé par Dieu s'appliquant entre vous, car Dieu est Savant et Sage. »

Coran 5,5 : « A ce jour vous est permis ce qui est excellent. La nourriture des Gens du Livre vous est permise tout comme la vôtre pour eux. De même les dames respectables d'entre les croyantes et les dames respectables d'entre ceux qui reçurent le Livre avant vous, à condition que vous leur remettiez leur dot. Cela en hommes respectables, sans débauche ni libertinage. Quiconque dénie la foi détruit ses oeuvres et sera dans l'au-delà du nombre des perdants. »

1 Rois 11,1 Le roi Salomon aima beaucoup de femmes étrangères, outre la fille de Pharaon : des Moabites, des Ammonites, des Edomites, des Sidoniennes, des Héthiennes, 2 appartenant aux nations dont l'Eternel avait dit aux enfants d'Israël : Vous n'irez point chez elles, et elles ne viendront point chez vous ; elles tourneraient certainement vos coeurs du côté de leurs dieux. Ce fut à ces nations que s'attacha Salomon, entraîné par l'amour. 3 Il eut sept cents princesses pour femmes et trois cents concubines ; et ses femmes détournèrent son coeur. 4 A l'époque de la vieillesse de Salomon, ses femmes inclinèrent son coeur vers d'autres dieux ; et son coeur ne fut point tout entier à l'Eternel, son Dieu,

comme l'avait été le coeur de David, son père.

De plus en plus de mariages interreligieux sont célébrés : dans une récente étude protestante, plus de 60% des pasteurs ont déclaré avoir célébré une union mixte. Depuis des années maintenant, le Service des relations avec l'islam (SRI) de la Conférence des évêques de France réfléchit à ces unions interreligieuses.

L'ensemble des religions juives, chrétiennes et musulmanes n'encourage pas le mariage interreligieux, et les écritures sont claires : il est interdit d'épouser des polythéistes, car ils ne sont pas considérés comme

« croyants » au sens du monothéisme. Par contre, même si le Coran ne mentionne pas que les femmes sont interdites d'épouser des non-musulmans, la jurisprudence est claire. Cependant, avec le changement opéré dans le monde, l'évolution des sociétés etc, de plus en plus de personnes souhaitent épouser un/une croyant(e) qui ne partage pas sa foi : c'est pour cela que les autorités religieuses se penchent sur la question et qu'aujourd'hui, de plus en plus d'autorités religieuses acceptent de célébrer une telle union, en mettant toutefois en garde sur les difficultés que cette union peut poser dans un avenir proche (pratique religieuse, familles, et enfants). Si l'amour est plus fort que tout, et que vous avez examiné toutes les problématiques, et que vous êtes en accord, alors longue vie à vous et votre couple, et célébrez chaque jour la chance d'avoir trouvé l'amour !

Un guide sur les Couples protestants-musulmans, préparé par la Commission des relations avec l'islam de la Fédération protestante de

France (FPF), a été présenté les 31 janvier et 1er février 2015 à l'Assemblée générale de la FPF.

Habiter dans un pays comme la France nous expose constamment à la diversité. Que ce soit au sein de l'école, de l'université, du travail, on côtoie des personnes de tous les horizons, avec différentes origines sociales, géographiques ou bien différentes religions.

Pourtant, selon un rapport de l'OCDE de 2011, 40 % des couples mariés ont un niveau de rémunération comparable, alors qu'ils n'étaient que 33 % il y a vingt ans. Parmi ces 40 %, deux tiers des couples ont le même niveau d'éducation. On parle même d'endogamie, le fait pour les membres d'un groupe social (famille, clan, tribu, etc.) de choisir leur conjoint à l'intérieur de ce groupe.

Si tomber amoureux de quelqu'un qui ne fait pas partie de ce qu'on appelle une « pair sociale » c'est quand même une chose commune. Selon l'INSEE, en 2015, 236 300 mariages ont été célébrés en France, dont 33 800 entre une personne de nationalité française et une personne de nationalité étrangère : 14 % des mariages célébrés en France en 2015 sont donc des mariages mixtes. Et selon l'INED, en 2017, sur les 220 582 mariages célébrés, 33 385 étaient des unions mixtes, soit 15,1% des mariages.

Mais ces couples font souvent face à des difficultés et des problématiques qui leur sont propres.

Les différences culturelles peuvent être un grand plus, de part l'enrichissement qu'elles apportent, mais être sources de conflits si elles ne sont pas bien anticipées.

Par exemple, *la vision de la famille, le rapport homme/femme, les règles de pudeur*. Que ce soit en interaction sociale ou dans la sphère

privée, les règles de pudeur peuvent vraiment différer en fonction d'une culture ou d'une autre.

Ainsi le cas de Julie qui avait l'habitude de regarder Koh Lanta en famille, qui a dû renoncer à la perspective de soirées spéciales Koh Lanta avec son mari parce que

« c'est un peu gênant de regarder des gens en maillot de bain », ou bien qui a dû faire avec ce qu'elle appelle « *le syndrome du film coupé* », ou, m'a-t-elle expliqué, « *le fait que lui ou sa famille avancent le film si il y a une scène de bisou, sexuelle ou un dialogue entre des personnages trop orienté « amour »* ».

Cela peut être un peu déconcertant si on ne connaît pas la règle, et peut-être même très mal pris si on décide de visionner un film et qu'on le voit en pointillés.

20 QUESTIONS POUR TOMBER AMOUREUX

Si vous pouviez inviter quelqu'un à un dîner, un proche, une relation, une célébrité, qui choisiriez-vous ?

Aimeriez-vous être célèbre et de quelle manière ?

Si une boule de cristal pouvait vous révéler quelque chose, que voudriez-vous savoir ?

Y a-t-il une chose que vous rêvez de faire depuis longtemps ? Pourquoi ne l'avez-vous pas encore réalisé ?

Quel est votre pire souvenir ?

Si vous pouviez vous lever demain en ayant acquis une compétence, laquelle serait-elle ?

Si vous aviez la possibilité, que changeriez-vous dans la façon dont vous avez été élevé ?

Citez trois éléments que vous et votre prétendant semblez avoir en commun.

Qu'est ce qui dans votre vie vous fait éprouver le plus de gratitude ?

Votre famille est-elle proche ou chaleureuse ?

Comment décrivez-vous votre relation avec votre mère ?

Idem mais avec votre père

Qu'est ce qui dans l'amitié a le plus de valeur ?

Quel est votre meilleur souvenir ?

Parmi tous les membres de votre famille, lequel est celui dont la mort vous toucherait le plus ?

Votre maison brûle, après avoir sauvé les proches et les animaux vous pouvez sauver une chose, que prendriez-vous ?

Quand avez-vous pleuré la dernière fois ? Pourquoi ?

Si vous saviez que vous allez mourir dans un an, que changeriez-vous dans votre façon de vivre ?

Quels rôles l'amour et l'affection jouent-ils dans votre vie ?

Qu'avez-vous accompli de plus grand dans votre vie ?

ANNEXE 1**EXEMPLE DE DÉCLARATION D'INTENTION POUR LE MARIAGE
DE DEUX CATHOLIQUES**

Moi (prénom et Nom) en vue de mon mariage avec (prénom et Nom) au jour de mon mariage, en m'engageant devant tous, je veux en pleine liberté, et en présence de Dieu, créer avec (prénom et Nom) une véritable communauté de vie et d'amour, consacrée par le Christ, telle que l'entend l'Eglise catholique.

Je veux, par cet engagement réciproque, établir entre nous un lien sacré que rien, durant notre vie, ne pourra détruire.

Je m'engage à tout faire pour que notre amour, qui nous a été donné par Dieu, grandisse dans une fidélité totale et à être pour mon époux (épouse) un véritable soutien.

J'accepte les enfants qui pourront naître de notre union. Nous les éduquerons humainement et chrétiennement, avec le meilleur de nous-mêmes.

Je crois que notre amour nous appelle à dépasser notre égoïsme, en nous mettant au service des autres dans

notre foyer et dans la société, en travaillant avec tous pour plus d'amour, de justice et de paix.

J'ai la certitude dans la foi que, par le sacrement de mariage, Dieu qui s'engage avec nous, consacrera ce projet de vie et que par Lui nous pourrons répondre à son appel.

Nous nous y emploierons, éclairés par l'Evangile (nourris par l'Eucharistie), soutenus par l'Eglise ou bien je m'y emploierai, éclairé (e) par l'Evangile, (nourri(e) par l'Eucharistie), soutenue) par l'Eglise.

DateSignature

ANNEXE 2

EXEMPLE DE CONTRAT DE MARIAGE ENTRE DEUX MUSULMANS

Au nom d'Allah, le très Miséricordieux, le tout Miséricordieux,

Certes, les plus parfaites louanges et les meilleurs remerciements sont sincèrement et exclusivement adressés à Allah. Nous sollicitons Son assistance et Son pardon et Lui demandons de nous protéger contre les maux venants de nous-mêmes. Personne ne saurait égaler celui pour qui Allah a décrété la guidé ; ni guider celui pour qui Allah a décrété l'égarement. Les Epoux attestent que nulle divinité n'est en droit d'être adorée sice n'est Allah, Seul et sans associé, et attestent que Mohammed (paix et bénédictions sur lui) est Son esclave et messenger.

« Ô humains ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui deces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens du sang. Certes, Allah vous observe parfaitement. »
(4,1)

Conformément à la parole du prophète Mohammed (paix et salut sur lui) : « Les conditions qui méritent le plus d'être appliquées sont celles qui ont été faites lors de ce qui a rendu licite les relations intimes [= le mariage] » (rapporté par al-Bukhârî),

Il a été arrêté et convenu ce qui suit entre les sousignés : l'épouse (Prénom, Nom) , et l'époux (Prénom, Nom)

Article un : Préambule

Les Epoux attestent que nulle divinité n'est en droit d'être adorée si ce n'est Allah, Seul et sans associé, et attestent que le messenger Mohammed, paix sur lui, est le dernier des prophètes envoyés à l'humanité.

Ce double témoignage commun suppose aussi la prise en compte des conditions de ladite attestation.

Article deux : Monogamie

(Nom, Prénom) certifie ne jamais adjoindre de coépouse à (Nom, Prénom). Sauf cas exceptionnel et sous demande explicite de l'épouse.

Article trois : Respect mutuel

Les bons rapports, le respect et l'affection mutuels sont des droits et des obligations réciproques des Epoux dans le mariage.

En effet, Allah dit à ce sujet : « Elles sont un vêtement pour vous et vous êtes un vêtement pour elles. » (2,187)

De plus, Allah a établi une norme universelle pour définir le cadre du couple :

« Parmi Ses signes : Il a créé pour vous, issues de vous-mêmes, des conjointes afin que vous demeuriez en paix auprès d'elles. Et Il a suscité entre vous amour véritable et bonté miséricordieuse. Vraiment, en cela, des Signes pour ceux qui

méditent ! » (30,21)

Considérant que cette norme Divine est indispensable à l'harmonie du couple, dans la dignité et la sérénité ; les Epoux s'engagent, après avoir épuisé tous les recours possibles prévus par la chari'a, à se séparer dans la bienséance si l'un ou l'autre soutient, au moyen de preuves probantes, ne plus jouir, au sein du couple, de lapaix inhérente à toute personne humaine ; comme évoqué dans le verset ci-dessus.

Dernier article : Engagement des Epoux et des autres signataires de ce contrat

Les Epoux s'engagent à respecter le plus sincèrement possible le présent contrat.

De même, toutes autres personnes signataires de ce contrat s'engagent solennellement auprès d'Allah et des Epoux à les accompagner, les conseiller et les encourager à respecter le présent contrat, et cela dans l'éthique et les règles de la religion musulmane.

Allah avertit : « [...] Et remplissez l'engagement, car on sera interrogé sur au sujet des engagements » (17,34)

Fait à (Lieu),

Noms, Prénoms et signatures des époux, et des témoins Précédés de la date de signature

TABLE DES MATIERES

PAGE 1 Introduction

PAGE 5 Chapitre 1 : définition d'un mariage selon les religions

PAGE 11 Chapitre 2 : comment choisir un partenaire

PAGE 35 Chapitre 3 : comment se marier

PAGE 54 Chapitre 4 : exemples de couples et leçons à tirer

PAGE 59 Chapitre 5 : Conseils pour une vie de couple réussie

PAGE 66 Chapitre 6 : d'autres formes de mariage

PAGE 72 Chapitre 7 : mariage pour tous, qu'en disent les religions

PAGE 78 Chapitre 8 : quand le mariage ne fonctionne pas

PAGE 93 Chapitre 9 : le mariage mixte

PAGE 100 20 questions pour tomber amoureux

PAGE 102 Annexes